



BANQUE
CRAMER

Rapport Annuel

2016

SOMMAIRE

Rapport annuel 2016

- 4 Composition des organes et de la Direction élargie au 31.12.2016
- 5 Rapport du Conseil d'administration et de la Direction générale

Groupe Banque Cramer

- 10 Bilan consolidé
- 11 Compte de résultat consolidé
- 12 Tableau des flux de trésorerie consolidés
- 13 Etat des capitaux propres consolidés
- 14 Annexe aux comptes consolidés
- 40 Rapport de l'Organe de révision sur les comptes consolidés
- 42 Exigences de publication liées aux fonds propres et à la liquidité

Banque Cramer & C^{ie} SA

- 46 Bilan
- 47 Compte de résultat
- 48 Etat des capitaux propres
- 49 Annexe aux comptes annuels
- 69 Rapport de l'Organe de révision sur les comptes annuels
- 71 Exigences de publication liées aux fonds propres et à la liquidité

Composition des organes et de la Direction élargie au 31.12.2016

Conseil d'administration

Marco J. Netzer	Président
Massimo Esposito	Vice-Président
Arthur Bolliger	Administrateur
Michel Ehrenhold	Administrateur
Manuel Leuthold	Administrateur
Sophie Maillard	Administratrice
Christian Mossaz	Administrateur

Direction générale

Christian Grütter ¹	Président
Placido Albanese ²	Directeur général
Alberto Bertini ³	Directeur général
Xavier Clavel ⁴	Directeur général
Matteo Maccio ^{5,7}	Directeur général

Direction - Genève

Pierre Bezençon	Directeur général adjoint
Olivier Taillard	Directeur général adjoint
Michel Arni	Directeur
Henri Bandelier	Directeur
Xavier Bosco	Directeur
Nicholas Davies	Directeur
José Garcia Rugarcia	Directeur
Serge Janowski	Directeur
Isabelle Mach-Gosse	Directrice
Alexandre Shesterikov	Directeur
Roland Woerndli	Directeur
Nicolas Bader	Directeur adjoint
Elvan Cetinel-Walker	Directrice adjointe
Thierry Demieville	Directeur adjoint
Jean-Pierre Bitz	Directeur adjoint
Peter Halter	Directeur adjoint
Jacques Micheloud	Directeur adjoint
Yann Peier	Directeur adjoint
Jean-Marc Robyr	Directeur adjoint
Eric Vernet	Directeur adjoint
Alexandre Berger	Sous-directeur
Christophe Clabots	Sous-directeur
Olivier Micheloud	Sous-directeur
Tiago Leal	Sous-directeur
Charles Salvaire	Sous-directeur
Gianvito Schiro	Sous-directeur

Direction - Lausanne

André Follonier	Directeur adjoint
Carole Héritier	Sous-directrice
Sandro Marfia	Sous-directeur
Christophe Naz	Sous-directeur

Direction - Lugano

Antonio Zarro	Directeur général adjoint
Keros Bragagnolo ⁶	Directeur général adjoint
Giuseppe Ricciardi	Directeur
Riccardo Ferraresi	Directeur adjoint
Emilio Bosia	Sous-directeur
Massimo Bosia	Sous-directeur
Mario Pasquali	Sous-directeur
Marco Vetter	Sous-directeur

Direction - Zurich

Christoph Stocker	Directeur général adjoint
Michael Bauer	Directeur général adjoint
Ulrich Bender	Directeur
Rolf Bürgi	Directeur
Janna Cardinale	Directrice
Markus Huber	Directeur
Jean-Jacques Hunziker	Directeur
Jonas Misteli	Directeur
Christian Scheer	Directeur
Andreas Borsari	Directeur adjoint
Markus Fischer	Directeur adjoint
Igor Kostelny	Directeur adjoint
Rolf Meier	Directeur adjoint
Markus Römer	Directeur adjoint
Stefan Heinz	Sous-directeur
Mauro Manzoni	Sous-directeur
André Müller	Sous-directeur
Alexander Pozenel	Sous-directeur
Adrian Walter	Sous-directeur

Comité d'audit

Christian Mossaz	Président
Michel Ehrenhold	Membre

Comité de nomination et de rémunération

Marco J. Netzer	Président
Massimo Esposito	Membre

Audit interne

PricewaterhouseCoopers SA Genève

Organe de révision

KPMG SA Genève

¹⁾ Chief Executive Officer

²⁾ Chief Investment Officer

³⁾ Chief Financial and Operations Officer

⁴⁾ Group Head of Private Banking

⁵⁾ Chief Risk Officer

⁶⁾ Responsable de la succursale de Lugano

⁷⁾ Responsable de la succursale de Zurich

Rapport du Conseil d'administration et de la Direction générale

Mesdames, Messieurs,

Revue des marchés économiques et financiers en 2016

En 2016, l'évolution de l'économie mondiale n'a, dans l'ensemble, pas démenti les prévisions. La zone euro a poursuivi sa reprise, les économies de la région n'étant plus malmenées par la crise de la dette publique, en particulier l'austérité budgétaire. Le taux de chômage de la zone euro a continué à reculer pour s'inscrire à un niveau aussi bas que 9,8%, après avoir culminé à plus de 12% en 2013.

En Suisse, les données économiques ont laissé entrevoir une faible croissance depuis le début de 2015. Du fait du bas niveau des dépenses de consommation, la demande intérieure a progressé de 1,3% seulement en moyenne au cours des quatre derniers trimestres. A l'inverse, des améliorations ont été observées dans le secteur industriel, tout au moins au second semestre 2016. Si la vigueur du franc pèse sur l'économie suisse depuis le début de 2015, elle n'en a pas pour autant empêché son expansion économique, bien que la croissance soit restée plus faible en Suisse que dans la zone euro.

Aux Etats-Unis, où l'expansion économique se poursuit depuis huit ans, la croissance économique est demeurée positive en 2016, le moral des consommateurs frôlant des plus hauts historiques.

Après de fortes baisses de prix, les matières premières ont vu leurs cours se redresser, ce qui a contribué à stabiliser les économies exportatrices de matières premières au second semestre 2016, en particulier les grandes économies du Brésil et de la Russie. Si les économies émergentes ont, dans leur ensemble, continué de surclasser les pays industriels, leur avantage de croissance s'est toutefois encore réduit.

La Chine, qui contribue le plus largement à la croissance économique, a poursuivi sa transition vers une économie davantage axée sur la consommation, malgré un léger ralentissement. L'économie a néanmoins affiché un taux de croissance de pas moins de 6,7% en 2016. Les mesures politiques, notamment les dépenses publiques, la maîtrise de la croissance du crédit (qui s'est traduite par une nouvelle hausse du ratio dette/PIB) et le tassement de la monnaie, ont, une nouvelle fois, apporté un soutien important. De plus, le durcissement des contrôles des capitaux a contribué à ralentir la diminution des réserves de change.

Depuis la Grande Récession de 2008 à début 2009, la croissance économique mondiale est au ralenti. Cette «mollesse» était toujours d'actualité en 2016. Les principaux facteurs de cette atonie à moyen terme sont un contexte démographique défavorable et une croissance

de la productivité en berne. Le vieillissement de la population ne concerne pas seulement les pays industrialisés, mais aussi un nombre croissant d'économies émergentes, en particulier la Chine.

Indépendamment de la morosité économique, les taux de chômage ont reculé en 2016 dans des pays industrialisés majeurs, non seulement aux Etats-Unis, mais aussi dans la zone euro.

Les événements saillants de l'année 2016

L'année 2016 a été une année difficile, en raison notamment des taux d'intérêt négatifs, qui continuent à prévaloir en Suisse. De plus, l'attitude prudente de nombreux investisseurs sur les marchés financiers a également eu un impact défavorable sur les résultats de courtage de la Banque. Néanmoins, la Banque a poursuivi sa stratégie de développement de ses principaux services et activités commerciales.

Parallèlement, le cadre réglementaire a continué à se rigidifier. La Banque n'a donc pas manqué de se donner les moyens d'être prête tant pour l'Échange Automatique de Renseignements (EAR), qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2017, que pour la Loi sur les Services Financiers (LSFin). L'adaptation des structures et systèmes qui en a résulté devrait toutefois permettre à la Banque d'améliorer sa compétitivité sur le marché suisse comme dans le cadre des activités transfrontalières. Nonobstant ce contexte ardu, la Banque est néanmoins parvenue, en dépit également de la VDI (Voluntary Disclosure Italy) qui a affecté l'important marché italien, à acquérir de nouveaux clients et à accroître la masse des fonds sous gestion dans ses marchés principaux, ce qui constitue un signe encourageant.

La Banque et sa filiale de Nassau ont également continué à informer sur base régulière leur clientèle respective des principaux développements en matière de transparence fiscale internationale et de procédures de régularisation volontaire (Voluntary Disclosure Programs).

Les différentes acquisitions auxquelles la Banque a procédé ces dernières années afin d'accélérer son développement ont, dans une certaine mesure, conduit à une juxtaposition de modèles d'affaires et d'activités commerciales diverses. Au cours du second semestre 2016, la Banque a initié un programme tendant à identifier les domaines dans lesquels elle dispose encore d'un potentiel de rationalisation significatif, ce qui devrait lui permettre d'optimiser ses structures et de gagner en efficacité.

Ce programme devrait aboutir à une simplification du modèle d'affaires actuel et à une réduction des coûts opérationnels d'ici à la fin 2017. Grâce à l'important

développement de sa base commerciale au cours des dernières années (les fonds sous gestion ont presque triplé entre 2011 et 2016) et au programme de rationalisation susmentionné, la Banque estime disposer des compétences et de la solidité nécessaires pour pouvoir assurer son développement et affronter avec succès les défis actuels et futurs. Banque Cramer & Cie SA continuera également à analyser toute opportunité commerciale ou stratégique adaptée qui est susceptible de se présenter.

La stratégie de la filiale Private Investment Bank Limited (PIBL), à Nassau, a également été adaptée. La stratégie de PIBL diverge désormais de celle de la maison mère, plus particulièrement en ce qui concerne les pays de prospection. Durant l'année sous revue, des démarches en vue de vendre une majorité des actions détenues par Banque Cramer & Cie SA dans PIBL ont eu lieu.

Les activités déployées par Unicorn Capital SICAV au Luxembourg ont aussi été adaptées pour permettre un élargissement de la politique d'affaires et le lancement de nouveaux fonds de placement collectifs.

Afin de s'assurer du bon fonctionnement des opérations, le Conseil d'administration et la Direction générale ont conduit des évaluations des risques d'une façon régulière (trimestriellement au Conseil d'administration et mensuellement à la Direction générale).

La Banque poursuit également le développement d'un nouvel outil informatique d' « Advisory ». Cet outil sera indispensable pour garantir le respect des règles MIFID II et pour assister les clients en fonction de leur propre profil d'investissement et de leurs besoins spécifiques.

Dans un souci de transparence, et afin d'améliorer sa visibilité dans le marché et la promotion de ses compétences et services, la Banque a enfin inauguré un nouveau concept de communication et un nouveau site internet en 2016 (www.banquecramer.ch).

Les résultats 2016

Le contexte de l'exercice 2016 s'est révélé difficile. Bien qu'impactés par la morosité des marchés financiers et les taux d'intérêt négatifs, les produits totaux du Groupe sont demeurés en ligne avec ceux de l'année précédente, à CHF 59.4 millions (-0.7%). Néanmoins, le contexte actuel défavorable tant du point de vue économique que réglementaire a nécessité des investissements importants qui ont contribué à faire augmenter les charges de façon significative (charges de personnel et autres charges d'exploitation).

Au cours du 2^{ème} semestre 2016, le Conseil d'administration et la Direction générale ont adopté des mesures visant à réduire les coûts et à améliorer le ratio coûts-bénéfices (Cost Income Ratio). Ces initiatives devraient commencer à déployer leurs effets au cours de l'année 2017.

Les transformations rendues nécessaires par l'évolution des normes réglementaires et fiscales requièrent une capacité à gérer de nombreux nouveaux projets en parallèle, ce qui ne manque pas de nécessiter des investissements considérables.

Changements au niveau des organes

Le Conseil d'administration a été renforcé à partir du 28 avril 2016 par l'élection de deux nouveaux membres :

- Monsieur Manuel Leuthold, économiste et juriste, précédemment actif dans le secteur bancaire avec des fonctions de dirigeant de haut rang, au bénéfice de profondes connaissances du monde bancaire, financier et des aspects liés aux risques.
- Monsieur Michel Ehrenhold, titulaire du brevet d'avocat, actif auprès de Norinvest Holding, précédemment actif pendant de nombreuses années dans le secteur bancaire, notamment dans l'Investment Banking.

Membre du Conseil jusqu'au 28 avril 2016, Monsieur Christian Bühlmann n'a cependant pas sollicité le renouvellement de son mandat, de façon à pouvoir se consacrer pleinement à ses nombreux autres engagements professionnels. Nous le remercions ici pour sa contribution importante.

Ces changements ont entraîné des adaptations au niveau des Comités du Conseil :

- Le Comité du Conseil est désormais composé de M. Marco J. Netzer, Président du Conseil d'administration, Me Sophie Maillard et M. Manuel Leuthold.
- Le Comité d'Audit est désormais composé de M. Christian Mossaz, Responsable, et M. Michel Ehrenhold.

En ce qui concerne la Direction générale, la Banque a annoncé l'engagement de Monsieur Cédric Anker en qualité de nouveau CEO à compter du 1^{er} octobre 2017. Monsieur Anker est au bénéfice d'une carrière de 30 ans dans le domaine bancaire, durant laquelle il a occupé des postes à responsabilités au sein d'établissements prestigieux, en particulier dans le domaine du Private Banking.

Le Conseil d'administration tient ici à exprimer sa reconnaissance à Monsieur Christian Grütter pour son importante contribution au développement du groupe. Son important travail et son professionnalisme ont permis à Banque Cramer & Cie SA de franchir des étapes clés, et le Conseil lui souhaite plein succès dans ses projets futurs. Il est enfin important de rappeler que Banque Cramer & Cie SA doit sa crédibilité, sa réputation et son bon développement à la confiance que sa clientèle lui renouvelle année après année, ainsi qu'à l'appui de son actionnaire et aux efforts de l'ensemble du personnel.

Le Conseil d'administration et la Direction générale tiennent ici à les remercier tous pour leur précieux soutien et leur indéfectible loyauté.

Genève, le 21 avril 2017

Au nom du Conseil d'administration et de la Direction générale



Marco J. Netzer
Président



Alberto Bertini
CEO ad interim

GROUPE BANQUE CRAMER



Bilan consolidé

(en milliers de CHF)

Actifs	Annexe	31.12.2016	31.12.2015
Liquidités		413'172	596'933
Créances sur les banques	3.9	163'347	248'424
Créances sur la clientèle	3.1	613'249	921'998
Créances hypothécaires	3.1	180'924	183'832
Opérations de négocie	3.2, 3.9	67'043	65'007
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	3.3	21'939	26'366
Immobilisations financières	3.4, 3.9	99'995	105'131
Comptes de régularisation		5'921	7'743
Participations non consolidées	3.5, 3.6	-	-
Immobilisations corporelles	3.7	18'783	19'479
Autres actifs	3.8	6'080	7'416
Total des actifs		1'590'453	2'182'329
Total des créances subordonnées		10	6
Passifs	Annexe	31.12.2016	31.12.2015
Engagements envers les banques		14'974	14'083
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		1'445'825	2'017'772
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3.3	28'070	45'189
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	3.2, 3.11	482	-
Obligations de caisse		615	805
Comptes de régularisation		14'456	15'718
Autres passifs	3.8	3'633	6'441
Provisions	3.12	1'971	2'728
Réserves pour risques bancaires généraux	3.12	1'000	1'500
Capital social		50'000	50'000
Réserve issue du capital		11'772	11'772
Réserve issue du bénéfice		16'772	-1'995
Réserve de change		-127	-542
Bénéfice consolidé		1'010	18'858
Total des passifs		1'590'453	2'182'329
Opérations hors bilan	Annexe	31.12.2016	31.12.2015
Engagements conditionnels	3.1, 4.1	14'048	16'409
Engagements irrévocables	3.1	23'503	16'086

Compte de résultat consolidé

(en milliers de CHF)

	Annexe	2016	2015
Résultat des opérations d'intérêts			
Produits des intérêts et des escomptes	5.2	8'004	10'411
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		1'415	640
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		792	750
Charges d'intérêts	5.2	-1'214	-2'137
Résultat brut des opérations d'intérêts		8'997	9'664
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	3.12	1'947	-3'868
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts		10'944	5'796
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		40'110	44'875
Produit des commissions sur les opérations de crédit		230	324
Produit des commissions sur les autres prestations de service		3'890	5'848
Charges de commissions		-9'040	-13'053
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		35'190	37'994
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	5.1	10'545	17'970
Autres résultats ordinaires			
Résultat des alienations d'immobilisations financières		513	-
Résultat des immeubles		30	418
Autres produits ordinaires		2'916	-
Autres charges ordinaires		-764	-2'401
Sous-total Autres résultats ordinaires		2'695	-1'983
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	5.3	-34'814	-31'652
Autres charges d'exploitation	5.4	-20'359	-19'021
Sous-total Charges d'exploitation		-55'173	-50'673
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	3.5, 3.7	-2'473	-2'384
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	3.12, 5.5	-1'899	-1'083
Résultat opérationnel		-171	5'637
Produits extraordinaires	5.5	1'569	15'204
Charges extraordinaires	5.5	-526	-104
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	5.5	500	-1'500
Impôts	5.8	-362	-379
Bénéfice consolidé		1'010	18'858

Tableau des flux de trésorerie consolidés
(en milliers de CHF)

	2016		2015	
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
Bénéfice consolidé	1'010	-	18'858	-
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	-	500	1'500	-
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	2'473	-	2'384	-
Variations de change sur immobilisations corporelles	-	47	-	2
Bénéfice sur vente d'immobilisations corporelles	-	-	-	14'511
Provisions et autres corrections de valeur	-	757	-	1'384
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes	-	1'947	3'868	-
Délimitations actives	3'157	-	-	3'604
Délimitations passives	-	4'072	-	1'092
Total	6'640	7'323	26'610	20'593
Flux de fonds net du résultat opérationnel	-	683	6'017	-
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Réserve de change	415	-	283	-
Écritures par les réserves	-	91	-	19
Total	415	91	283	19
Flux de fonds net des transactions relatives aux capitaux propres	324	-	264	-
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles				
Immeubles	-	96	31'228	-
Autres immobilisations corporelles	-	1'634	-	1'010
Total	-	1'730	31'228	1'010
Flux de fonds net des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-	1'730	30'218	-
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	-	103'562	135'157	-
Obligations de caisse	-	115	-	130
Créances sur les banques	100	-	-	-
Créances sur la clientèle	109'005	-	-	139'583
Créances hypothécaires	5'030	-	-	5'269
Immobilisations financières	47'095	-	-	68'485
Opérations à moyen et long terme (plus de 1 an)	161'230	103'677	135'157	213'467

Tableau des flux de trésorerie consolidés (suite)
(en milliers de CHF)

	2016	2015		
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds
Engagements envers les banques	891	-	3'912	-
Engagements résultant de dépôts de la clientèle	-	468'385	208'963	-
Obligations de caisse	-	75	-	475
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	-	17'119	36'669	-
Créances sur les banques	85'011	-	137'834	-
Créances sur la clientèle	201'910	-	-	173'444
Créances hypothécaires	-	2'372	-	6'342
Opérations de négoce	-	2'036	-	58'988
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	4'427	-	-	14'787
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur	482	-	-	-
Immobilisations financières	-	41'959	-	8'523
Opérations à court terme	292'721	531'946	387'378	262'559
Total	453'951	635'623	522'535	476'026
Flux de fonds net de l'activité bancaire	-	181'672	46'509	-
Liquidités	183'761	-	-	83'008
Total	184'085	184'085	83'008	83'008

Etat des capitaux propres consolidés
(en milliers de CHF)

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserve de change	Bénéfice consolidé	Total
Capitaux propres au 01.01.2016	50'000	11'772	-1'995	1'500	-542	18'858	79'593
Transfert à la réserve issue du bénéfice	-	-	18'858	-	-	-18'858	-
Défauts de change	-	-	-91	-	415	-	324
Prélèvements affectant les réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-500	-	-	-500
Bénéfice consolidé 2016	-	-	-	-	-	1'010	1'010
Capitaux propres au 31.12.2016	50'000	11'772	16'772	1'000	-127	1'010	80'427

Annexe aux comptes consolidés

1 Raison sociale, forme juridique et siège de la Banque

Banque Cramer & Cie SA (maison mère) est une société anonyme de droit suisse. En sus de son siège social à Genève, elle est active au travers de ses succursales à Lausanne, Lugano et Zurich. La Banque dispose d'une filiale, Private Investment Bank Limited basée à Nassau, Bahamas.

Activité et effectif du personnel

Dans le cadre de son activité, le Groupe effectue notamment les opérations suivantes :

- Acceptation de fonds en compte courant;
- Gestion de fortune;
- Exécution de toutes les opérations sur instruments financiers, papiers ou droits-valeurs dérivés et métaux précieux, ainsi que toutes opérations de bourse pour propre compte ou compte de tiers;
- Octroi de crédits lombards et hypothécaires, de prêts et d'avances à terme fixe ou à vue;
- Opérations de change au comptant ou à terme;
- Exécution d'opérations à titre fiduciaire;
- Gestion et conservation de patrimoines;
- Activité « Structured Finance ».

Le Groupe peut en outre acquérir, administrer et contrôler des participations dans toutes les entreprises travaillant dans le même secteur d'activité et acquérir des immeubles en Suisse ou à l'étranger. En 2012, le Groupe a délégué ses activités de back-office ainsi que certaines activités liées à la maintenance des infrastructures informatiques, au sens de la circulaire FINMA 2008/7.

Au 31 décembre 2016, le Groupe employait 158 personnes, pour un équivalent temps plein de 151 personnes (fin 2015: 150 et 135).

2 Autres indications requises par la Circulaire FINMA 2015/01

2.1 Principes de comptabilisation et d'évaluation

2.1.1 Principes généraux

Les principes de comptabilité, de comptabilisation et d'évaluation sont conformes au code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, les négociants en valeurs mobilières et les groupes et conglomérats financiers définies par la circulaire 2015/01 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA (PCB-FINMA).

Le bouclement consolidé est établit selon le principe de l'image fidèle et présente la situation économique du

Groupe de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes consolidés ne peuvent pas contenir de réserves latentes. Les chiffres des annexes ont été arrondis pour les besoins de la publication.

Méthode de consolidation

Les sociétés dans lesquelles la maison mère détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote, a le pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'administration ou de la direction, ou qu'elle contrôle d'une autre manière sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne (purchase method).

Les opérations internes au Groupe, ainsi que les bénéfices intra-groupe, font l'objet d'écritures d'élimination lors de l'établissement des comptes consolidés.

Les participations détenues en vue de leur vente dans les 12 prochains mois ne sont pas consolidées. Elles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires.

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend une unique participation, Private Investment Bank Limited (PIBL), Nassau.

Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

L'actif comprend les éléments du patrimoine dont l'entreprise peut disposer en raison d'événements passés, dont elle attend un flux d'avantages économiques et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant. Lorsqu'une estimation fiable de la valeur de l'actif n'est pas possible, il s'agit d'une créance éventuelle, qui est commentée dans l'annexe.

Les dettes qui résultent de faits passés, qui entraînent un flux probable d'avantages économiques à la charge de l'entreprise et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant sont inscrites au passif du bilan. Lorsqu'une estimation fiable n'est pas possible, il s'agit d'un engagement conditionnel, qui est commenté dans l'annexe.

Les postes présentés dans les positions du bilan sont évalués individuellement, à l'exception des immobilisations corporelles pour lesquelles il est fait usage de la disposition transitoire reportant au 1^{er} janvier 2020 au plus tard la mise en œuvre du principe de l'évaluation individuelle. Les pertes non réalisées et non enregistrées figurent en annexe 5.6.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits sont en principe interdites.

La compensation entre créances et engagements est limitée à la compensation des corrections de valeur avec les positions actives correspondantes.

Instruments financiers

Liquidités

Les liquidités sont enregistrées à la valeur nominale.

Opérations de financement de titres

Les opérations de financement de titres se réfèrent aux opérations de mise/prise en pension (repurchase/reverse-repurchase) ainsi qu'aux opérations de prêt/emprunt de titres (securities lending/securities borrowing).

Créances sur les banques, créances sur la clientèle, créances hypothécaires

Les créances sur les banques, créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale, diminuée des corrections de valeur nécessaires.

Les créances compromises, qui résultent de situations où il est invraisemblable que le débiteur sera en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des corrections de valeur individuelles. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et la valeur vraisemblablement réalisable de celle-ci.

Le montant vraisemblablement réalisable de la couverture est la valeur de liquidation (valeur d'aliénation estimative, de laquelle sont retranchés les coûts de détention et les charges de liquidation). Dans ces cas, le Groupe examine toujours la totalité de l'engagement du client ou de l'entité économique quant au risque de contrepartie qu'il pourrait représenter.

Le Groupe n'emploie pas de système de notation interne concernant le classement de ses créances. Le suivi des positions à risques est effectué par le service des Crédits qui définit les corrections de valeur nécessaires pour les créances compromises et en souffrance identifiées.

Les créances compromises sont portées au bilan à la valeur nominale dès lors que le capital et les intérêts dus sont à nouveau réglés selon les dispositions contractuelles et les critères de solvabilité.

Les corrections de valeur individuelles et les corrections de valeur pour risques latents de défaillance sont compensées avec les positions actives correspondantes.

Les corrections de valeur sont dissoutes avec incidence sur le résultat par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux enregistrés dans des comptes métal sont évalués à la juste valeur, dans la mesure où le bien concerné est traité sur un marché efficient au niveau du prix et liquide.

Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négociation et de couverture.

Opérations de négociation

Tous les instruments financiers dérivés des opérations de négociation sont évalués à la juste valeur et leurs valeurs de remplacement positives ou négatives sont publiées dans les rubriques correspondantes du bilan. La juste valeur a pour base les prix de marché, les notations de cours de brokers ainsi que des modèles d'évaluation (discounted cashflow).

Le résultat réalisé des opérations de négociation et celui non réalisé de l'évaluation des opérations de négociation sont enregistrés à la rubrique « Résultat des opérations de négociation et de l'option de la juste valeur ».

Opérations de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent.

Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position « Autres actifs » soit à la position « Autres passifs ».

Le Groupe documente les relations de couverture ainsi que les buts et les stratégies des opérations de couverture lors de la conclusion de ces opérations. Le Groupe vérifie périodiquement l'effectivité de la relation de couverture. Lorsque cette relation est partiellement ou entièrement ineffective, la fraction ineffective de l'opération est assimilée à une opération de négociation et enregistrée dans la rubrique « Résultat des opérations de négociation et de l'option de la juste valeur ».

Autres instruments financiers avec évaluation à la juste valeur et engagements résultant d'instruments financiers évalués à la juste valeur (option de la juste valeur)

Dans le cadre des activités « Structured Finance », le Groupe peut procéder à l'émission de produits structurés. Les produits structurés émis sont publiés dans la rubrique « Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur ». Ceux-ci sont

inscrits au bilan dans ces positions et évalués à la juste valeur lorsque les conditions ci-dessous sont remplies de manière cumulative :

- Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur et correspondent à la stratégie de placement et de gestion des risques qui assure une saisie, une mesure et une limitation appropriée des différents risques.
- Entre les instruments financiers de l'actif et les engagements, il existe une relation de couverture économique ayant pour conséquence une neutralisation très large de l'évaluation à la juste valeur dans le compte de résultat.
- L'impact éventuel d'une modification de la propre solvabilité sur la juste valeur, postérieure à l'inscription initiale au bilan, est neutralisé dans le compte de résultat et enregistré dans le compte de compensation.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance, des titres de participation, des stocks de métaux précieux sous forme physique ainsi que les éventuels immeubles et les marchandises repris dans le cadre des opérations de crédit et destinés à la revente.

Pour les immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation au plus à concurrence des coûts historiques ou des coûts d'acquisition doit être enregistrée dès lors que la juste valeur, qui était tombée en dessous de la valeur d'acquisition, est remontée dans l'intervalle.

Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous les rubriques «Autres charges ordinaires» ou «Autres produits ordinaires».

Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance

L'évaluation et l'enregistrement au bilan des titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance est effectué à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio ou du disagio (composantes du taux) sur la durée («accrual method»).

Les modifications de valeur en lien avec le risque de défaillance doivent être enregistrées immédiatement dans «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques «Autres actifs» ou «Autres passifs»

Titres de créance qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance

L'évaluation est effectuée selon le principe de la valeur la plus basse. Les adaptations de valeur résultant de l'évaluation subséquente sont enregistrées globalement dans les «Autres charges ordinaires» ou les «Autres produits ordinaires».

Les modifications de valeur relatives au risque de défaillance sont enregistrées dans la position «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

Titres de participation, stocks de métaux précieux détenus sous forme physique et pour propre compte, immeubles et marchandises repris dans le cadre des opérations de crédit et destinés à la revente.

L'évaluation des titres de participation est effectuée à la valeur la plus basse. Les stocks physiques de métaux précieux servant à la couverture des engagements en comptes métaux sont, comme ces derniers, évalués à la juste valeur. Les adaptations de valeur sont enregistrées globalement dans les «Autres charges ordinaires» ou les «Autres produits ordinaires». En ce qui concerne les éventuels immeubles repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente, la valeur la plus basse correspond au montant qui, du coût d'achat et de la valeur de liquidation, est le moins élevé des deux.

Participations non consolidées

Sont considérés comme participations non consolidées, les titres de participation émis par des entreprises, que le Groupe détient dans l'intention d'un placement permanent, quelle que soit la part des voix.

Les participations non consolidées sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires. Le Groupe examine à chaque date du bilan si la valeur des participations s'est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur.

S'il observe de tels signes, le Groupe détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur réalisable est la plus élevée des valeurs entre la valeur nette du marché et la valeur d'usage. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique «Produits extraordinaires», les pertes réalisées dans la rubrique «Charges extraordinaires».

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leurs coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés cumulés sur la durée d'utilisation estimée.

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles », en fonction de la durée d'utilisation estimée avec prudence.

La durée d'utilisation estimée des immobilisations corporelles se résume comme suit :

- Immeubles de la Banque	100 ans
- Immeubles de la Banque à Nassau	10 ans
- Travaux de rénovation des immeubles	10 ans
- Véhicules	8 ans
- Progiciel ASSL	selon durée du contrat
- Machines de bureau et mobilier	5 ans
- Hardwares serveurs	5 ans
- Autres programmes informatiques	3 ans
- Autres hardwares	3 ans
- Installation téléphonique	3 ans
- Transformations des locaux	selon durée du bail

Le Groupe examine, à la date du bilan, si la valeur de chaque immobilisation corporelle est dépréciée.

Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. S'il observe de tels signes, le Groupe détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ».

Si l'examen de la préservation de la valeur d'une immobilisation corporelle fait apparaître un changement de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée par le Groupe.

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

Valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles acquises sont portées à l'actif du bilan lorsqu'elles vont procurer au Groupe des avantages économiques s'étendant sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles créées par le Groupe ne sont pas activées. Les valeurs immatérielles sont portées au bilan

et évaluées selon le principe des coûts d'acquisition. Les gains réalisés lors de l'aliénation de valeurs immatérielles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable. Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires et qui ne sont pas réutilisées immédiatement pour d'autres besoins de même nature sont dissoutes par le compte de résultat.

Les dissolutions par le compte de résultat de provisions, économiquement plus nécessaires, sont enregistrées comme suit :

- Les provisions pour impôts par la rubrique « Impôts »;
- Les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique « Charges de personnel »;
- Les autres provisions par la rubrique « Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes », à l'exception des provisions de restructuration constituées par la rubrique « Charges de personnel ».

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques découlant de l'activité du Groupe.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées et dissoutes par la rubrique du compte de résultat « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ». Les réserves pour risques bancaires généraux ne sont pas imposées compte tenu des pertes reportées fiscalement déductibles dont le Groupe dispose.

Impôts

Les impôts courants sont des impôts récurrents, en règle générale annuels, affectant le revenu et le capital. L'impôt sur les transactions n'en fait pas partie.

Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Comptes de régularisation » (passif). Les impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Impôts » du compte de résultat.

Le Groupe détermine de manière systématique les différences d'évaluation entre les valeurs fiscalement déterminantes et les valeurs comptables et prend en

compte les effets fiscaux latents. Si nécessaire, il constitue des provisions pour les impôts latents par la rubrique «Impôts».

Engagements de prévoyance

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la norme Swiss GAAP RPC 16. Par engagements de prévoyance, on entend tous les engagements issus des plans des institutions de prévoyance qui garantissent des prestations de retraite, de décès ou d'invalidité.

Le Groupe est redébile de la totalité des cotisations de prévoyance réglementaires. La constitution de réserves visant à financer le coût inhérent à l'augmentation de l'espérance de vie s'effectue dans ce cadre.

Opérations hors bilan

Les opérations hors bilan sont présentées à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions au passif du bilan sont constituées.

2.1.2 Modifications des principes de comptabilisation et d'évaluation

Les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent.

2.1.3 Saisie des opérations

Les transactions sont enregistrées au bilan à la date de leur conclusion. Le résultat de toutes les opérations conclues est intégré au compte de résultat à la date de sa réalisation.

2.1.4 Traitement des intérêts en souffrance

Les intérêts en souffrance ne sont pas extournés rétroactivement. Les créances résultant des intérêts accumulés jusqu'à l'expiration, au plus tard, du délai de 180 jours (intérêts échus et impayés ainsi qu'intérêts courus accumulés) sont amorties par la rubrique «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

Les intérêts et les commissions correspondantes réputés comme compromis ne sont pas saisis comme produits des intérêts. Sont considérés comme tels les intérêts et les commissions échus depuis plus de 180 jours et impayés.

Pour ce qui est des crédits en comptes courants, sont considérés comme étant compromis les intérêts et les commissions lorsque la limite de crédit est dépassée depuis plus de 180 jours. Dès cet instant, et jusqu'au moment où aucun intérêt échu depuis 180 jours n'est ouvert, les intérêts et commissions courus futurs ne sont pas crédités dans la rubrique «Produits des intérêts et des escomptes».

2.1.5 Conversion des monnaies étrangères

Les positions en monnaies étrangères lors de la clôture annuelle sont converties en francs suisses au taux en

vigueur à la date du bilan dans la mesure où elles ne sont pas évaluées au cours historique. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

Les taux de conversion des principales monnaies étaient les suivants:

	31.12.2016		31.12.2015	
	Cours de clôture		Cours de clôture	
USD	1.0182		USD	1.0018
EUR	1.0711		EUR	1.0877
GBP	1.2567		GBP	1.4766

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en monnaies locales aux taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les résultats de change en monnaies étrangères sont convertis en monnaies locales au moment de leur enregistrement. Les gains et pertes de change non réalisés sont enregistrés au compte de résultat à la date du bilan.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des sociétés du Groupe sont convertis en francs suisses au taux de change de clôture. Les produits et charges sont convertis au taux de change moyen de la période de référence. Les écarts de change résultant de la conversion en francs suisses des états financiers individuels sont affectés aux fonds propres (Réserve de change).

	2016		2015	
	Cours annuel moyen		Cours annuel moyen	
USD	0.9895		USD	0.9651

2.1.6 Traitement du refinancement des positions contractées dans le cadre de l'activité de négoce

Les coûts de refinancement des opérations de négoce ne sont pas portés au débit du résultat des opérations de négoce.

2.2 Gestion des risques

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des principaux risques auxquels le Groupe est exposé. Cette analyse repose sur les données et les outils mis en place par le Groupe en matière de gestion des risques. Lors de son analyse des risques, le Conseil d'administration a tenu compte du système de contrôle mis en place en vue de gérer et réduire les risques.

La directive interne «Politique des risques – Gestion des risques», approuvée par le Conseil d'administration, est le document directeur qui définit la politique des risques et fixe les limites pour les opérations pour compte propre. Le Groupe a créé différents comités afin d'assurer la gestion des risques en interne.

Risques de crédit

La stratégie du Groupe consiste principalement à limiter l'octroi des crédits à ceux garantis par le nantissement d'avoirs déposés auprès du Groupe. Les avoirs des clients servant de couverture pour les crédits lombards sont évalués quotidiennement à la valeur de marché pondérée par les marges de nantissement définies par type d'investissement et approuvées par le Conseil d'administration. Le Groupe accorde également des crédits hypothécaires sur des biens immobiliers situés en Suisse. Une revue est faite tous les 5 ou 10 ans sur les immeubles d'habitation et tous les 3 ou 5 ans sur les autres immeubles en fonction du taux d'avance par rapport à la valeur vénale.

Suite à l'acquisition et la fusion par absorption de Valartis Bank AG (ci-après ex-VBAG), le Groupe a repris une équipe de collaborateurs spécialisés dans l'activité de « Structured Finance ». Cette activité consiste à développer et implémenter des investissements complexes « tailor made » pour des clients institutionnels et des clients privés fortunés. Ces opérations incluent généralement des crédits majoritairement garantis.

Le respect des marges sur les crédits est surveillé de manière régulière par le service des Crédits. Un rapport détaillé des risques de crédit est remis à la Direction générale à chacune de ses séances. Les découverts et avances accordés sans l'existence d'un acte de nantissement signé sont comptablement considérés comme en blanc, même si le débiteur dispose d'un dépôt titres auprès du Groupe.

Les créances en souffrance sont, compte tenu de leur degré de risque de perte, réparties en deux catégories : les créances en souffrance et les créances compromises. Une créance est considérée en souffrance lorsque l'un des paiements relatif au règlement des intérêts, au paiement des commissions, au remboursement partiel ou intégral du capital n'a pas été totalement obtenu depuis plus de 90 jours après l'échéance. Cela n'engage aucune écriture comptable spécifique. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 180 jours. Ces créances sont évaluées individuellement à la valeur de liquidation et la dépréciation de valeur y relative portée en diminution du poste concerné à l'actif du bilan.

Le Groupe tient à jour, mensuellement, la liste des créances compromises et en souffrance. Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés et le service de la dette a repris normalement. Le Conseil d'administration a décidé, courant 2012, d'arrêter ses activités de négoce international pour le compte de clients. Au 31 décembre 2016, une opération faisant l'objet d'une dépréciation de valeur est toujours ouverte mais vouée à disparaître dans un horizon à court terme. Les crédits en blanc sont en général des crédits commerciaux ou des dépassements en compte de la clientèle.

Risques de contrepartie dans les affaires interbancaires

Dans les transactions interbancaires et les activités de négoce, le Groupe utilise pour la gestion des risques de contrepartie un système de limites. Elle ne travaille qu'avec des contreparties de premier ordre et ne noue jamais de relation d'affaires sans procéder à une évaluation détaillée du risque de défaut. Le montant de la limite est essentiellement fonction de la notation de la contrepartie.

Le réexamen de la notation de la contrepartie et, partant, de la hauteur de la limite a lieu régulièrement. La fonction de contrôle des risques procède à une surveillance mensuelle de la notation de la contrepartie. En cas d'événements de marché extrêmes, le Groupe examine la situation afin de pouvoir réagir rapidement à une aggravation du risque.

Risques de taux

En raison de la structure de ses activités de bilan, le Groupe est exposé à une évolution défavorable causée par une variation des taux d'intérêts sur le marché. Le risque de taux est limité par un suivi régulier de la concordance des échéances entre les actifs et les passifs et par l'utilisation ponctuelle d'instruments de couverture. L'analyse des risques de taux est régie par une Directive spécifique en la matière, approuvée par le Conseil d'administration qui fixe notamment les limites à respecter, les compétences pour la prise de risques et les contrôles à effectuer.

Le service Risk Management détermine l'exposition au risque de taux d'intérêt et rapporte celle-ci régulièrement à la Direction générale. Le refinancement à long terme et la gestion des risques de taux sont assurés par l'Execution Desk en collaboration avec le Risk Management. Les objectifs sont :

- Appréhender, mesurer et piloter les risques de taux liés aux opérations de la clientèle ;
- Optimiser le résultat financier des opérations de couverture ;
- Surveiller la liquidité et prévenir des pénuries potentielles de liquidités.

Risques de compliance

La banque a défini une méthodologie et mis en place les directives et procédures requises pour l'identification, la mesure, le contrôle et la surveillance du risque compliance, ainsi que la transmission des informations y relatives par le biais de rapports détaillés aux organes. Le dispositif relatif au risque compliance est adapté au fur et à mesure de l'évolution du cadre réglementaire qui est suivie attentivement par la banque au moyen de la veille réglementaire constante établie. Une revue annuelle des activités et des événements liés au risque compliance est assurée par le service Compliance et rapportée aux organes. De même, la planification des tâches permettant d'encadrer le risque compliance est faite annuellement.

Autres risques de marché

Risques de change

Le Groupe gère le risque de change afin de minimiser l'impact que les fluctuations monétaires pourraient avoir sur son revenu. Sa stratégie consiste fondamentalement à équilibrer les actifs en monnaies étrangères avec les passifs en monnaies étrangères.

Opérations de négoces

Le négoces d'instruments financiers est effectué pour le compte de la clientèle et pour compte propre. Les activités pour propre compte se limitent à des opérations de couverture en lien avec des positions *nostro* ainsi qu'à des transactions ayant trait à la gestion de la structure du bilan. Dans le cadre de la gestion de la liquidité du Groupe, celui-ci procède à l'acquisition de différentes positions dans ses portefeuilles titres. Les limites de ces positions ont été préalablement autorisées par le Conseil d'administration.

Liquidité

La stratégie en matière de liquidité est élaborée par le comité ALM. Le Risk Management est responsable du suivi du risque de liquidité et du respect des limites. Le Risk Management effectue une revue, au minimum une fois par an, à destination du Conseil d'administration.

La stratégie, définie par le comité ALM, est approuvée par la Direction générale. Les limites de liquidité sont approuvées régulièrement par la Direction générale et le Conseil d'administration qui tiennent compte de la stratégie du Groupe ainsi que de l'appétit au risque. La gestion de la liquidité doit permettre au Groupe de disposer d'une liquidité solide lui permettant de faire face en tout temps à ses obligations de paiement.

Risques opérationnels

On entend par risques opérationnels le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes et de systèmes ou résultant d'événements extérieurs.

L'évaluation des risques opérationnels porte sur les pertes financières directes ainsi que sur les conséquences qu'en entraînerait une perte de confiance des clients. L'objectif premier de la gestion des risques opérationnels est de conforter la réputation de l'établissement vis-à-vis des clients, des actionnaires et du régulateur. Un suivi des erreurs opérationnelles est effectué et est communiqué chaque mois au CFO.

Autres risques

Le gouvernement suisse et le département américain de la justice ont signé un accord au mois d'août 2013 visant à régler un désaccord fiscal entre les deux pays. Dans ce cadre, le Groupe, comme toutes les autres banques suisses, est confronté aux incertitudes qui pèsent sur l'environnement juridique et réglementaire dans lequel il évolue.

Un montant de CHF 630'760 (fin 2015:CHF 630'760) est constitué de placements déposés auprès du Groupe, liés à des biens immobiliers pour lesquels il n'existe pas de marché régulier. Ces placements ont été initiés par l'ex-Cramer & Cie sur la base de mandats de gestion élargis qui ne se limitent pas aux opérations bancaires ordinaires, telles que définies dans les directives concernant le mandat de gestion de fortune publiées par l'Association Suisse des Banquiers.

2.3 Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

Créances couvertes par hypothèque

Pour les financements de biens immobiliers à usage propre, le Groupe actualise à intervalles réguliers selon les circonstances mais au minimum tous les 10 ans la valeur des gages fournie par les modèles hédoniques établis par des prestataires externes. Après validation des nouvelles évaluations, le taux d'avance sur gage est mis à jour.

Il analyse également les arriérés d'intérêts et le respect du plan d'amortissement. Sur cette base, le Groupe identifie les crédits hypothécaires présentant des risques accrus. Après un examen détaillé, effectué par des spécialistes internes, ces crédits peuvent faire l'objet d'une demande de sûretés supplémentaires ou d'une correction de valeur pour défaut de couverture.

La valeur des immeubles de rapport est déterminée à l'aide d'un modèle de capitalisation des revenus durables estimés. Ce modèle tient compte des données de marché et des taux de vacance. L'état locatif des immeubles de rapport est vérifié lors des révisions réglementaires. S'il y a des indices de changements de l'état locatif ou du taux de vacance, le Groupe procède à une réévaluation sans attendre l'échéance de la période de réexamen.

Crédits couverts par d'autres couvertures

Les engagements ainsi que la valeur des titres nantis sont vérifiés quotidiennement. Si la valeur de nantissement des sûretés vient à être inférieure au montant du crédit, le Groupe exige soit un remboursement partiel, soit des sûretés supplémentaires. Si l'insuffisance de couverture croît ou s'il existe des conditions de marché exceptionnelles, le Groupe réalise les sûretés.

Crédits sans couverture

Pour les crédits commerciaux, le Groupe demande annuellement ou à intervalles plus rapprochés des informations sur la marche des affaires de l'entreprise. Il exige la transmission des comptes annuels audités ainsi que, le cas échéant, des boulements intermédiaires.

Ces informations sont examinées par le service des Crédits, qui identifiera éventuellement une augmentation des risques. Si tel est le cas, le Groupe procédera à une évaluation détaillée et définira avec le conseiller à

la clientèle les mesures qui s'imposent. Si cette phase montre que le crédit est compromis, le Groupe constitue une correction de valeur.

Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les nouveaux besoins de corrections de valeur et de provisions sont identifiés selon la procédure décrite aux chapitres précédents. Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture mensuelle et les corrections de valeur adaptées en conséquence si nécessaire. Les corrections de valeur sur les positions à risque sont examinées et déterminées par le Comité Crédits.

Les décisions du Comité Crédits sont soumises soit à la Direction générale soit au Conseil d'administration pour approbation.

Evaluation des sûretés de crédit

Créances couvertes par hypothèque

Les crédits garantis par gage immobilier ne sont jamais octroyés sans une évaluation des sûretés axée sur l'utilisation de l'objet. Les estimateurs internes utilisent pour les biens destinés à l'habitation des modèles d'évaluation hédoniques. Ces évaluations sont rapprochées au prix de transaction effective dans la même localité. Pour les immeubles locatifs, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, l'évaluation est confiée à des experts immobiliers externes, qui déterminent la valeur de rendement. Pour les créances compromises, la valeur de liquidation du bien est établie. Le Groupe prend comme base de l'octroi des crédits la valeur la plus basse entre l'estimation interne, le prix d'achat et l'éventuelle estimation externe.

Crédits couverts par un portefeuille de titres diversifié

Pour les crédits lombards et autres crédits couverts par des titres, seules des sûretés (obligations, actions) facilement négociables sont acceptées. Le Groupe accepte les produits structurés si les investissements font l'objet d'une cotation régulière ou si ceux-ci sont émis par le Groupe lui-même. Pour couvrir le risque de marché, le Groupe pratique des abattements sur le prix de marché des titres acceptés en nantissement.

Crédits avec couverture unique ou concentration

Pour les crédits couverts par des titres uniques ou peu diversifiés, des sûretés commodément négociables auprès d'une bourse reconnue ou sur un marché représentatif sont acceptées.

Pour couvrir le risque de marché, le Groupe applique des abattements sur le prix de marché des titres acceptés en nantissement, conformes aux valeurs d'avance définies dans la réglementation interne du Groupe, respectivement des décotes correspondantes, qui sont en pratique normalement plus conservatrices que les décotes réglementaires standards, ou tout au moins équivalentes.

2.4 Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation de la comptabilité de couverture

Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés

Le Groupe conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de négoce et de couverture. Le Groupe n'a pas d'activité de « market maker » significative. Il pratique le négoce d'instruments standardisés aussi bien que d'instruments de gré à gré, et ce tant pour propre compte qu'à la demande de clients. Il n'exerce pas d'activité de négoce de dérivés de crédit.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à la fois dans le cadre de l'activité « Structured Finance » ainsi que dans le cadre de la gestion des risques. Dans le cadre de la gestion des risques, ils servent essentiellement à couvrir les risques de taux d'intérêt.

Utilisation de la comptabilité de couverture (« hedge accounting »)

La comptabilité de couverture est utilisée dans le cadre de swaps de taux d'intérêt.

Constitution des groupes d'instruments financiers

Les positions sensibles aux variations de taux (essentiellement des créances hypothécaires) sont groupées par échéance et par monnaie et couvertes à l'aide d'opérations de macro hedge.

Le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base. Il documente l'objectif de l'opération de couverture ainsi que la méthode pour mesurer l'effectivité de la relation de couverture.

2.5 Evénements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats du Groupe n'est intervenu après le 31 décembre 2016, date du bilan du Groupe.

3 Informations relatives au bilan consolidé

3.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises (en milliers de CHF)

	Nature des couvertures			
Couverture des créances et des opérations hors bilan	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	1'316	603'587	11'872	616'776
Créances hypothécaires				
- immeubles d'habitation	151'211	-	-	151'211
- immeubles commerciaux	10'552	-	-	10'552
- artisanat et industrie	8'805	-	-	8'805
- autres	10'636	-	-	10'636
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2016	182'520	603'587	11'872	797'980
<i>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2015</i>	<i>185'404</i>	<i>909'604</i>	<i>16'529</i>	<i>1'111'537</i>
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2016	182'240	603'587	8'346	794'173
<i>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2015</i>	<i>185'375</i>	<i>905'848</i>	<i>14'608</i>	<i>1'105'831</i>
Hors bilan				
Engagements conditionnels	-	13'056	992	14'048
Engagements irrévocables	8'660	12'261	2'582	23'503
Total du hors bilan 31.12.2016	8'660	25'317	3'574	37'551
<i>Total du hors bilan 31.12.2015</i>	<i>390</i>	<i>28'021</i>	<i>4'084</i>	<i>32'495</i>

Créances compromises	Montant brut	Valeur estimée de réalisation de sûretés	Montant net	Correctifs de valeur individuels
31.12.2016	7'547	3'750	3'797	3'797
31.12.2015	5'538	3'002	2'536	2'536

Le montant net des créances compromises a augmenté de KCHF 1'261 par rapport à l'année précédente. La détérioration de la situation s'explique pour l'essentiel par la baisse de la valeur de réalisation des sûretés.

3.2 Répartition des opérations de négoce et autres instruments financiers évalués à la juste valeur
(en milliers de CHF)

Actifs	31.12.2016	31.12.2015
Opérations de négoce		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	55'842	61'002
- <i>dont cotés</i>	53'953	61'002
Titres de participation	1'930	4'005
Autres actifs du négoce	9'271	-
	67'043	65'007
Total des actifs		
 Engagements		
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Produits structurés émis par le Groupe (annexe 3.11)	482	-
Total des engagements	482	-

3.3 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)
(en milliers de CHF)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux						
Swaps d'intérêts	1	10	1'350	78	4'047	89'520
Devises/Métaux précieux						
Contrats à terme	3'430	3'533	265'874	-	-	-
Swaps de devises	5'102	5'350	644'514	-	-	-
Options (OTC)	13'328	15'130	412'063	-	-	-
31.12.2016	21'861	24'023	1'323'801	78	4'047	89'520
31.12.2015	26'277	39'761	1'739'716	89	5'428	99'125

Le Groupe n'effectue pas de contrat de netting des valeurs de remplacement positives et négatives.

Répartition selon les contreparties

Valeurs de remplacement positives
(après prise en compte des contrats de netting)

Banques et négociants en
valeurs mobilières

Autres clients

7'984

13'955

3.4 Répartition des immobilisations financières (en milliers de CHF)

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
Répartition des immobilisations financières				
Titres de créance	69'356	79'543	69'231	79'223
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	69'356	79'543	69'231	79'223
Titres de participation	5'962	4'548	6'097	4'706
Métaux précieux	24'677	21'040	24'677	21'040
Total des immobilisations financières	99'995	105'131	100'005	104'969
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	61'226	66'530	61'115	66'253
Répartition des contreparties selon la notation	AAA	AA+	AA	AA-
Valeur comptable des titres de créances	48'973	3'056	12'244	5'083

Le Groupe se fonde sur les classes de notation de Fitch.

3.5 Présentation des participations non consolidées (en milliers de CHF)

	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées et adaptations de valeur	Valeur comptable au 31.12.2015	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	Valeur comptable au 31.12.2016
Participations non consolidées							
- sans valeur boursière	602	-602	-	-	-	-	-

Les chiffres ci-dessus se réfèrent à une participation à hauteur de 30 % dans la société en liquidation Sofipo SA. Cette dernière est donc exclue du périmètre de consolidation. Elle est portée au bilan à la valeur d'acquisition, sous déduction des corrections de valeur nécessaires.

3.6 Indication des entreprises dans lesquelles le Groupe détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et siège	Activité	Monnaie	Capital social	Part de capital et part des voix en % 31.12.2016	Part de capital et part des voix en % 31.12.2015	Détention directe / indirecte
Participations consolidées par intégration globale Private Investment Bank Limited, Nassau	Gestion de fortune	USD	7'000'000	100	100	Directe
Participations non consolidées Sofipo SA, en liquidation, Lugano	Fiduciaire	CHF	2'000'000	30	30	Directe
Cramer Wealth Management SA, en liquidation, Genève	Gestion de patrimoines et services financiers	CHF	2'000'000	-	100	Directe

Cramer Wealth Management SA, en liquidation, a été dissoute au mois de décembre 2016 conformément à la décision prise par le Conseil d'administration en date du 25 juin 2015 de liquider la société.

3.7 Présentation des immobilisations corporelles (en milliers de CHF)

Immobilisations corporelles	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable au 31.12.2015	Investissements	Désinvestissements (y.c effet de change)	Amortissements	Valeur comptable au 31.12.2016
Immeubles à l'usage du Groupe	27'775	-13'608	14'166	96	8	-990	13'281
Autres immeubles	2'730	-43	2'688	-	40	-137	2'590
Software acquis séparément	20'986	-18'958	2'028	1'466	-2	-1'035	2'457
Autres immobilisations corporelles	6'977	-6'380	597	168	1	-311	455
Total des immobilisations corporelles	58'468	-38'989	19'479	1'730	47	-2'473	18'783

Leasing opérationnel	31.12.2016	31.12.2015
Engagements de leasing non inscrits au bilan		
Echéant dans les 12 mois	539	290
Echéant dans un intervalle compris entre 12 mois et 5 ans	4'540	4'113
Echéant à plus de 5 ans	8'481	3'303
Total des engagements de leasing non inscrits au bilan	13'560	7'706
- dont résiliables à 12 mois	-	-

3.8 Répartition des autres actifs et autres passifs
(en milliers de CHF)

	31.12.2016	31.12.2015
Autres actifs		
Comptes de règlement	13	73
Impôts indirects à récupérer	240	285
Compte de compensation	3'295	4'526
Solde vente immeuble ex-BDG à recevoir	2'531	2'531
Actifs divers	1	1
Total des autres actifs	6'080	7'416
Autres passifs		
Comptes de règlement	230	993
Impôts indirects dus	1'082	1'547
Compte de compensation	79	89
Solde composante de taux sur opérations d'intérêts ex-VBAG	2'242	3'812
Total des autres passifs	3'633	6'441

3.9 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété
(en milliers de CHF)

	31.12.2016		31.12.2015	
	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Actifs nantis/cédés				
Créances sur les banques	16'003	6'908	12'343	6'344
Opérations de négoce	5'091	1'597	4'500	295
Immobilisations financières	2'037	1'459	7'030	-
Total des actifs nantis/cédés	23'131	9'964	23'873	6'639

3.10 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance (en milliers de CHF)

Réserves de contribution de l'employeur (RCE)

Il n'existe pas de réserves de cotisations de l'employeur auprès des institutions de prévoyance au 31 décembre 2016 (2015 : néant).

Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance	Cotisations payées	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		2016	2015
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance :			
- tous les collaborateurs	1'987	1'987	2'083
- autres collaborateurs volontaires	592	592	337
Total	2'579	2'579	2'420

Tous les collaborateurs de la Banque âgés de 18 ans révolus sont affiliés à AXA Fondation de prévoyance, société juridiquement indépendante de la Banque, qui offre un plan avec primauté des cotisations. Son but est d'assurer les collaborateurs contre les conséquences économiques résultant de la retraite, de l'invalidité et du décès et garantissant des prestations fixées par voie de réglementation. Elle participe à l'application du régime de l'assurance obligatoire introduit par la LPP et satisfait à ses exigences minimales. Ne sont pas affiliés les collaborateurs qui disposent de contrats d'une durée inférieure à trois mois.

Les cadres et les membres de la direction bénéficient d'un plan de prévoyance complémentaire à primauté des cotisations. La fondation pour les cadres couvre la partie du salaire qui dépasse le montant assuré dans le plan de base. La fondation des cadres est financée conjointement par la Banque et les assurés. Tous les collaborateurs ayant plus de 10 ans de service peuvent, aux choix et sur demande, changer de plan pour adhérer à celui dans lequel sont affiliés les cadres. L'âge de la retraite est de 64 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes. Le salaire assuré de chaque employé correspond au salaire AVS sans déduction de coordination et les primes sont supportées à concurrence de 60% par la Banque.

L'institution de prévoyance et la fondation pour les cadres établissent leurs comptes selon les recommandations de présentation des comptes Swiss GAAP RPC 26. Il n'existe aucun autre engagement concernant l'employeur.

L'institution de prévoyance de la banque présente un taux de couverture supérieur ou égal à 100% au 31 décembre 2016. Il n'y a aucun avantage économique pour la Banque au 31 décembre 2016 (2015 : néant). La Banque n'est pas tenue de verser des cotisations complémentaires allant au-delà des cotisations réglementaires.

Les collaborateurs de la filiale à Nassau sont affiliés sur base volontaire à Rofenberg, Fondation de prévoyance en faveur du personnel, ce qui ne génère aucun engagement économique pour le Groupe.

Engagements envers les propres institutions de prévoyance

La Banque n'a pas d'engagement envers ses propres institutions de prévoyance au 31 décembre 2016 (2015 : néant).

3.11 Produits structurés émis (en milliers de CHF)

	Valeur comptable				
	Evaluation globale		Evaluation séparée		
	Comptabilisa- tion dans les opérations de négocie	Comptabilisation dans les autres instruments financiers évalués à la juste valeur	Valeur de l'instrument de base	Valeur du dérivé	Total
Risque sous-jacent du dérivé incorporé					
Titres de participation	-	161	-	-	161
Matières premières /métaux précieux	-	321	-	-	321
Total au 31.12.2016	-	482	-	-	482
<i>Total au 31.12.2015</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

Tous les produits structurés émis le sont avec reconnaissance de dette propre.

Evaluation globale :

Au 31 décembre 2016, les produits structurés émis par le Groupe sont évalués de manière globale et sont enregistrés dans les «Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur». La juste valeur découle d'un prix du marché et les réévaluations subséquentes sont comptabilisées sous «Résultat des opérations de négocie et de l'option de la juste valeur».

3.12 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence
 (en milliers de CHF)

	Etat au 31.12.2015	Utilisations conformes à leur but	Déférences de change	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolu- tions par le compte de résultat	Etat au 31.12.2016
Provisions pour autres risques d'exploitation	164	-	-	614	-639	139
Provisions de restructurations	1'268	-785	-	1'412	-1'058	837
Autres provisions	1'296	-1'126	-	1'145	-320	995
Total des provisions	2'728	-1'911	-	3'171	-2'017	1'971
Réserves pour risques bancaires généraux	1'500	-	-	760	-1'260	1'000
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	5'742	0	12	1'378	-3'325	3'807
- dont corrections de valeur pour risques de défaillance des créances compromises	2'536	0	13	1'308	-60	3'797
- dont corrections de valeur pour risques latents	3'206	-	-1	70	-3'265	10

Suite à l'amélioration de la situation financière du groupe Valartis en 2016, la provision pour autres risques d'exploitation constituée pour couvrir les montants de loyers à recevoir de la part de Valartis Group AG (KCHF 590) a été dissoute au 31 décembre 2016.

La dissolution de provisions de restructurations concerne les provisions, non économiquement nécessaires en fin d'exercice, relatives à la reprise d'un portefeuille de clients d'un autre établissement bancaire (KCHF 455), ainsi qu'à l'acquisition et fusion par absorption de Valartis Bank AG en 2014 (KCHF 603). Le Groupe a également constitué une provision de KCHF 1'412 liée à un plan de restructuration initié en septembre, qui a été partiellement utilisée au 31 décembre 2016.

Les autres provisions comprennent une nouvelle provision couvrant la garantie octroyée à l'acquéreur dans le cadre de la vente des immeubles à Lausanne en 2015 (KCHF 645), ainsi qu'une provision pour plaintes et procédures juridiques (KCHF 350). Le Groupe a dissout pour 320 KCHF de provisions non économiquement nécessaires durant l'exercice de référence.

Les corrections de valeur pour risques de défaillance ont été ajustées aux risques économiques identifiés. La correction de valeur constituée l'année passée suite à la détérioration de la situation économique du groupe Valartis de KCHF 3'166 a été complètement dissoute durant l'exercice de référence. De plus, le Groupe a constitué pour KCHF 1'308 de corrections de valeur pour risques de défaillance liées à des créances compromises au 31 décembre 2016.

3.13 Indication des créances et engagements envers les parties liées (en milliers de CHF)

	Créances		Engagements	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
Participants qualifiés	22'187	25'293	12'132	12'552
Sociétés du Groupe non consolidées	332	362	42	87
Affaires d'organes	128	2'729	313	338
Autres parties liées	7'713	9'323	11'987	24'906

Dans le cadre des activités normales, le Groupe est amené à effectuer des transactions avec des participants qualifiés. Celles-ci comprennent notamment des avances, des dépôts et des transactions sur instruments financiers (opérations sur devises, sur titres, etc).

Au 31 décembre 2016, une partie liée est à la fois participant qualifié et affaire d'organes pour une créance de KCHF 2'600 (2015 : KCHF 2'601) et un engagement de KCHF 4 (2015 : KCHF 3). Ces montants ont été enregistrés dans la ligne « Participants qualifiés ».

Le Groupe possède des créances et engagements envers des sociétés majoritairement détenues par des participants qualifiés. Celles-ci sont considérées comme des autres parties liées.

Il n'existe pas d'opérations hors bilan significatives avec des personnes proches.

Les opérations avec des personnes proches sont conclues à des conditions conformes au marché, à l'exception des cas suivants :

- En date du 22 septembre 2016, 206'116 actions de Norinvest Holding SA ont été achetés par la Banque au prix de 3.31 CHF (contre un cours de bourse de 2.6 CHF au moment de l'opération) ;
- Les organes bénéficient de droits de garde et de frais réduits ;
- Les organes bénéficient d'un taux d'intérêt réduit sur les crédits hypothécaires (taux du marché -0.5%).

3.14 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers
(en milliers de CHF)

Actifs/instruments financiers	Echu						Total
	À vue	Dénon-çable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	
Liquidités	413'172	-	-	-	-	-	413'172
Créances sur les banques	163'347	-	-	-	-	-	163'347
Créances sur la clientèle	-	74'944	115'420	122'330	134'039	166'516	613'249
Créances hypothécaires	-	1'935	42'238	17'814	74'193	44'744	180'924
Opérations de négoce	67'043	-	-	-	-	-	67'043
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	21'939	-	-	-	-	-	21'939
Immobilisations financières	30'639	-	7'129	40'838	21'389	-	99'995
Total 31.12.2016	696'140	76'879	164'787	180'982	229'621	211'260	1'559'669
<i>Total 31.12.2015</i>	962'218	89'415	271'667	229'379	354'684	240'328	2'147'691

Fonds étrangers/instruments financiers

Engagements envers les banques	14'974	-	-	-	-	-	14'974
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'030'580	58'601	2'375	72'678	115'175	166'416	1'445'825
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	28'070	-	-	-	-	-	28'070
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	482	-	-	-	-	-	482
Obligations de caisse	-	-	-	55	560	-	615
Total 31.12.2016	1'074'106	58'601	2'375	72'733	115'735	166'416	1'489'966
<i>Total 31.12.2015</i>	1'434'191	94'124	4'604	159'102	190'299	195'529	2'077'849

3.15 Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile
 (en milliers de CHF)

	31.12.2016		31.12.2015	
Actifs	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Liquidités	412'212	960	596'191	742
Créances sur les banques	122'227	41'120	200'249	48'175
Créances sur la clientèle	89'398	523'851	104'864	817'134
Créances hypothécaires	180'924	-	183'832	-
Opérations de négoce	38	67'005	790	64'217
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	6'738	15'201	8'619	17'747
Immobilisations financières	29'026	70'969	23'718	81'413
Comptes de régularisation	2'523	3'398	5'842	1'901
Immobilisations corporelles	14'899	3'884	15'775	3'704
Autres actifs	6'016	64	7'299	117
Total des actifs	864'001	726'452	1'147'179	1'035'150
Passifs	31.12.2016		31.12.2015	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Engagements envers les banques	8'177	6'797	6'967	7'116
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	257'905	1'187'920	254'832	1'762'940
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	10'517	17'553	29'007	16'182
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	-	482	-	-
Obligations de caisse	615	-	805	-
Comptes de régularisation	10'542	3'914	10'880	4'838
Autres passifs	3'547	86	6'359	82
Provisions	1'971	-	2'728	-
Réserves pour risques bancaires généraux	1'000	-	1'500	-
Capital social	50'000	-	50'000	-
Réserve issue du capital	11'772	-	11'772	-
Réserve issue du bénéfice	6'294	10'478	-7'900	5'905
Réserve de change	-	-127	-542	-
Bénéfice consolidé	-2'163	3'173	13'772	5'086
Total des passifs	360'177	1'230'276	380'180	1'802'149

La répartition entre la Suisse et l'étranger est effectuée en fonction du domicile du client, à l'exception des créances hypothécaires pour lesquelles le lieu de situation de l'objet est déterminant. Le Liechtenstein est considéré comme pays étranger.

3.16 Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)
(en milliers de CHF)

Actifs	31.12.2016		31.12.2015	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Europe				
- Suisse	864'001	54.33	1'147'179	52.56
- Allemagne	233'819	14.70	403'273	18.48
- Royaume-Uni	190'212	11.96	229'717	10.53
- Italie	32'239	2.03	5'189	0.24
- Luxembourg	17'129	1.08	20'024	0.92
- Suède	15'804	0.99	14'395	0.66
- Fédération de Russie	9'855	0.62	83'962	3.85
- Reste de l'Europe	65'063	4.09	67'063	3.07
Sous-total Europe	1'428'122	89.80	1'970'802	90.31
Amérique				
- Amérique du Nord	36'799	2.31	52'460	2.40
- Antilles britanniques	47'221	2.97	48'212	2.21
- Panama	33'961	2.14	43'589	2.00
- Bahamas	5'914	0.37	8'469	0.39
- Reste de l'Amérique	14'895	0.94	13'952	0.64
Sous-total Amérique	138'790	8.73	166'682	7.64
Afrique	3'389	0.21	1'882	0.09
Asie	7'216	0.45	12'972	0.59
Australie/Océanie	12'936	0.81	29'991	1.37
Total des actifs	1'590'453	100.00	2'182'329	100.00

3.17 Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays
(en milliers de CHF)

Expositions nettes à l'étranger	31.12.2016		31.12.2015	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Classes de risques SERV				
1 & 2	605'447	83.35	831'784	80.36
3	1'089	0.15	10	0.00
4	43'340	5.97	55'699	5.38
5	10'582	1.46	86'184	8.33
6	5'992	0.82	3'081	0.30
7	6'954	0.96	5'482	0.53
Sans notation	53'048	7.29	52'910	5.10
Total des actifs	726'452	100.00	1'035'150	100.00

Le Groupe utilise les notations fournies par la FINMA qui proviennent de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation SERV (établissement de droit public de la Confédération).

3.18 Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour le Groupe
 (en milliers de CHF)

Actifs	CHF	USD	EUR	GBP	Divers	Total
Liquidités	410'299	247	2'553	60	13	413'172
Créances sur les banques	42'346	52'533	40'048	2'114	26'306	163'347
Créances sur la clientèle	87'233	105'211	242'386	175'808	2'611	613'249
Créances hypothécaires	180'924	-	-	-	-	180'924
Opérations de négoce	53	19'682	47'234	-	74	67'043
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	7'830	1'184	12'925	-	-	21'939
Immobilisations financières	1'718	69'369	4'231	-	24'677	99'995
Comptes de régularisation	2'488	2'672	647	10	104	5'921
Immobilisations corporelles	14'899	3'884	-	-	-	18'783
Autres actifs	6'009	62	1	7	1	6'080
Total des actifs bilantaires	753'799	254'844	350'025	177'999	53'786	1'590'453
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	144'778	377'116	380'117	58'921	452'387	1'413'319
Total des actifs	898'577	631'960	730'142	236'920	506'173	3'003'772
Passifs	CHF	USD	EUR	GBP	Divers	Total
Engagements envers les banques	4'763	7'228	2'872	19	92	14'974
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	249'495	357'975	373'270	198'841	266'244	1'445'825
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	12'437	896	14'727	10	-	28'070
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	-	-	482	-	-	482
Obligations de caisse	615	-	-	-	-	615
Comptes de régularisation	10'369	2'440	233	-	1'414	14'456
Autres passifs	3'338	84	120	91	-	3'633
Provisions	1'971	-	-	-	-	1'971
Réserves pour risques bancaires généraux	1'000	-	-	-	-	1'000
Capital social	50'000	-	-	-	-	50'000
Réserve issue du capital	11'772	-	-	-	-	11'772
Réserve issue du bénéfice	6'294	10'478	-	-	-	16'772
Réserve de change	-	-127	-	-	-	-127
Bénéfice consolidé	-2'163	3'173	-	-	-	1'010
Total des passifs bilantaires	349'891	382'147	391'704	198'961	267'750	1'590'453
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	566'576	192'765	377'805	37'650	238'523	1'413'319
Total des passifs	916'467	574'912	769'509	236'611	506'273	3'003'772
Position nette par devise	-17'890	57'048	-39'367	309	-100	-

4 Informations relatives aux opérations hors bilan consolidé

4.1 Répartition et commentaires des créances éventuelles et engagements conditionnels (en milliers de CHF)

	31.12.2016	31.12.2015
Engagements de couverture de crédit et similaires	14'048	16'409
Total des engagements conditionnels	14'048	16'409
Créances éventuelles découlant de reports de pertes fiscales (non activées)	15'261	20'606
Total des créances éventuelles	15'261	20'606

Les engagements conditionnels recouvrent les garanties émises pour le compte de la clientèle et sont couverts majoritairement par des nantissements d'avoirs de clients (annexe 3.1).

4.2 Répartition des opérations fiduciaires (en milliers de CHF)

	31.12.2016	31.12.2015
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	320'006	277'298
Total des opérations fiduciaires	320'006	277'298

4.3 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution (en milliers de CHF)

Répartition des avoirs administrés	31.12.2016	31.12.2015
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre	19'993	26'989
Avoirs sous mandat de gestion	621'338	694'649
Autres avoirs administrés	4'252'078	4'652'638
Total des avoirs administrés (y.c. prises en compte doubles)	4'893'409	5'374'276
- <i>dont prises en compte doubles</i>	19'287	22'279

Les avoirs administrés comprennent tous les avoirs de la clientèle ayant caractère de placement en dépôt auprès de la banque ainsi que les avoirs de la clientèle déposés auprès de banques tierces mais administrés par la banque.

Les avoirs sous mandat de gestion comprennent les avoirs de la clientèle pour lesquels les décisions de placement sont prises par la banque. Les autres avoirs administrés sont ceux pour lesquels les décisions de placement sont prises par le client. Les instruments de placement collectifs sous gestion propre et commercialisés dans un autre secteur sont pris en compte deux fois étant donné que chaque unité fournit des prestations à la clientèle et génère un revenu.

4.3 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution (suite) (en milliers de CHF)

Présentation de l'évolution des avoirs administrés	2016	2015
Total des avoirs administrés initiaux (y.c. prises en compte doubles)	5'374'276	5'183'474
+/- Apports nets d'argent frais/retraits nets	-308'867	58'286
+/- Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	31'094	-210'771
+/- Variations des avoirs administrés financés par des crédits lombards	-203'094	311'699
+/- Autres effets	-	31'588
Total des avoirs administrés finaux (y.c. prises en compte doubles)	4'893'409	5'374'276

Durant l'exercice 2016, les crédits octroyés dans le cadre de l'activité « Structured Finance » garantis par des dépôts en or ont diminué d'un montant de KCHF 169'965.

Le Groupe détermine le montant net d'argent frais en se basant sur les apports et retraits de fonds de la clientèle. Le produit des intérêts et des dividendes dégagé par les avoirs administrés n'est pas considéré comme un apport d'argent frais. Le montant net d'argent frais s'entend hors variations liées au marché et aux cours de change et ne comprend ni les frais, ni les commissions ou intérêts débités.

5 Informations relatives au compte de résultat consolidé

5.1 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur (en milliers de CHF)

Répartition selon les secteurs d'activités	2016	2015
Opérations de négoce pour le compte de la clientèle	7'297	8'260
Opérations de négoce pour compte propre	706	5'509
Opérations de négoce de l'activité « Structured Finance »	2'542	4'201
Total du résultat des opérations de négoce	10'545	17'970

Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur

Résultat de négoce provenant des:	2016	2015
Titres	1'828	2'244
Devises	49'743	872
Matières premières/métaux précieux	-41'026	14'854
Total du résultat des opérations de négoce	10'545	17'970
<i>- dont provenant de l'option de la juste valeur</i>		
• <i>dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs</i>	312	2'287
• <i>dont provenant de l'option de la juste valeur sur les engagements</i>	-	-
	312	2'287

5.2 Indication de produits de refinancement significatifs dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes » ainsi que des intérêts négatifs significatifs
(en milliers de CHF)

Produits de refinancement significatifs dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes »
Le produit des intérêts et des escomptes n'est pas crédité des coûts de refinancement des opérations de négoce.

Intérêts négatifs significatifs	2016	2015
Intérêts négatifs concernant les opérations actives (réduction du produit des intérêts et des escomptes)	-3'046	-2'067
Intérêts négatifs concernant les opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	-	-

5.3 Répartition des charges de personnel
(en milliers de CHF)

	2016	2015
Appointements (jetons de présence et indemnités fixés aux organes du Groupe, appointements et allocations supplémentaires)	27'846	25'741
Prestations sociales	1'904	1'546
Contributions au fonds de prévoyance en faveur du personnel	2'579	2'420
Assurances pour le personnel	365	264
Frais de formation professionnelle	226	115
Autres charges de personnel	1'894	1'566
Total des charges de personnel	34'814	31'652

5.4 Répartition des autres charges d'exploitation
(en milliers de CHF)

	2016	2015
Coût des locaux	3'116	2'622
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	9'290	8'512
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	495	364
Honoraires professionnels	2'571	2'678
Honoraires des sociétés d'audit	813	931
- <i>dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel</i>	735	841
- <i>dont pour d'autres prestations de service</i>	78	90
Frais de voyages et représentation	1'299	983
Coûts liés à divers projets	1'195	1'065
Impôts indirects	51	206
Autres charges d'exploitation	1'529	1'660
Total des autres charges d'exploitation	20'359	19'021

5.5 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et provisions libérées

Pertes significatives

La maison mère a refacturé une perte opérationnelle de KCHF 522 à la Banque. Le Groupe a enregistré une autre perte significative au cours de l'exercice, pour un montant de KCHF 138, suite à la mauvaise exécution d'une transaction de bourse.

Produits extraordinaires

Les produits extraordinaires sont essentiellement composés d'un remboursement d'impôt de KCHF 582 lié à la vente de l'immeuble détenu par l'ex-BDG dans le canton de Neuchâtel en 2011, d'un remboursement du groupe Valartis suite à l'appel formel aux garanties prévues par le contrat de cession d'actions pour un montant de KCHF 400, ainsi qu'un remboursement reçu par la filiale de la Banque à Nassau dans le cadre de la liquidation d'un produit financier de KCHF 396.

Charges extraordinaires

Les charges extraordinaires concernent principalement une charge de KCHF 331 liée au contrôle TVA des 5 exercices précédents.

Réserves pour risques bancaires généraux

Le Groupe a dissout durant l'exercice, pour un montant de KCHF 1'260, la réserve pour risques bancaires généraux constituée lors de l'exercice précédent et l'a reconstituée en fin d'année, pour un montant de KCHF 760, afin de couvrir d'éventuelles variations de valeur découlant de son activité « Structured Finance ».

Corrections de valeur et provisions libérées

Les variations des provisions et autres corrections de valeurs significatives figurent dans le tableau présentant les correctifs de valeurs et provisions (annexe 3.12).

5.6 Pertes non réalisées et non enregistrées sur les immobilisations corporelles découlant de l'application de la disposition transitoire relative au principe de l'évaluation individuelle

Les pertes non réalisées et non enregistrées, découlant de l'application de la disposition transitoire reportant au 1^{er} janvier 2020 au plus tard la mise en oeuvre de l'évaluation individuelle, sur les immeubles à l'usage du Groupe s'élèvent à CHF 2.7 millions.

5.7 Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation
(en milliers de CHF)

	2016		2015	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Résultat des opérations d'intérêts	10'380	563	5'377	418
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	23'649	11'541	26'368	11'626
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	7'719	2'826	15'055	2'915
Autres résultats ordinaires	2'695	-	-1'983	-
Total des produits	44'443	14'930	44'817	14'959
Charges de personnel	-30'519	-4'295	-28'126	-3'526
Autres charges d'exploitation	-16'249	-4'110	-15'880	-3'141
Total des charges d'exploitation	-46'768	-8'405	-44'006	-6'667
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-1'972	-501	-2'096	-287
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-1'740	-158	-1'016	-67
Résultat opérationnel	-6'037	5'866	-2'301	7'938

5.8 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition
(en milliers de CHF)

	2016	2015
Charges relatives aux impôts courants sur le revenu et le capital	362	379
Total des impôts	362	379
Taux d'imposition moyen pondéré (en %), sur la base du résultat opérationnel	n/a	n/a

Le Groupe n'a pas procédé au calcul du taux d'imposition moyen 2016 et 2015 car il dispose de pertes reportées fiscalement déductibles pour d'un montant de CHF 61 millions à la fin de l'exercice 2016 (2015 : CHF 84 millions).

Les charges d'impôts sont uniquement relatives aux impôts sur le capital (taux d'environ 0.45%).

En raison de la législation fiscale en vigueur aux Bahamas, la filiale Private Investment Bank Ltd n'est soumise à aucun impôt : ni sur les bénéfices, ni sur le capital.



**KPMG SA
Audit Financial Services Suisse romande**

111 Rue de Lyon Case postale 347
CH-1203 Genève CH-1211 Genève 13

Téléphone +41 58 249 25 15
Télécopie +41 58 249 25 13
www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de

Banque Cramer & Cie SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Banque Cramer & Cie SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 10 à 39 du Rapport Annuel) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes pour les banques et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2016, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes pour les banques et sont conformes à la loi suisse.



Banque Cramer & Cie SA, Genève
Rapport de l'organe de révision
sur les comptes consolidés
à l'Assemblée générale

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Nicolas Moser
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Raphaël Prébandier
Expert-réviseur agréé

Genève, le 21 avril 2017

Annexe :

- Comptes consolidés constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau de financement, de l'état des capitaux propres et de l'annexe

Exigences de publication liées aux fonds propres et à la liquidité

Présentation des fonds propres pris en compte (en milliers de CHF)

	31.12.2016	31.12.2015
Fonds propres de base durs (CET1)	76'523	74'071
Fonds propres complémentaires (T2)	2'426	2'291
Total des fonds propres pris en compte	78'949	76'362
- <i>dont fonds propres de base (T1)</i>	76'523	74'071

Présentation des fonds propres minimaux nécessaires (en milliers de CHF)

	Approches	31.12.2016	31.12.2015
Fonds propres minimaux nécessaires pour les :			
- risques de crédit	AS-BRI	19'413	20'211
- risques sans contrepartie		1'503	1'558
- risques de marché	Standard	1'729	4'246
- risques opérationnels	Indicateur de base	8'959	10'030
Total des fonds propres minimaux		31'604	36'045
Positions pondérées en fonction des risques (en milliers de CHF)		395'050	450'563

Ratios de fonds propres (en % des positions pondérées en fonction des risques)

	31.12.2016	31.12.2015
Ratio CET1	19.37	16.44
Ratio T1	19.37	16.44
Ratio relatif aux fonds propres réglementaires totaux (T2)	19.98	16.95
Exigences en CET1 selon les dispositions transitoires de l'OFR	4.84	4.74
- <i>dont volant anticyclique</i>	0.34	0.24
CET1 disponible afin de couvrir les exigences minimales et les exigences en volants, après déduction des exigences en AT1 et T2 qui sont couvertes par du CET1	11.63	8.80
Objectif ratio CET1 selon l'Annexe 8 de l'OFR majoré du volant anticyclique	7.74	7.64
CET1 disponible	11.63	8.80
Objectif ratio T1 selon l'Annexe 8 de l'OFR majoré du volant anticyclique	9.34	9.24
T1 disponible	10.03	7.20
Objectif de fonds propres réglementaires totaux selon l'Annexe 8 de l'OFR majoré du volant anticyclique	11.54	11.44
Fonds propres réglementaires disponibles	8.45	5.51

Ratio de levier
(en milliers de CHF)

	31.12.2016	31.12.2015
Fonds propres de base (T1)	76'523	74'071
Exposition globale soumise au ratio de levier	1'617'717	2'217'757
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	4.73	3.34

Exigences de liquidités
(en milliers de CHF)

	Q4 2016	Q3 2016	Q2 2016	Q1 2016
Somme des actifs liquides de haute qualité (HQLA)	500'866	420'917	499'542	578'410
Somme nette des sorties de trésorerie	125'742	82'526	155'329	214'937
Ratio de liquidité à court terme (en %)	398.33	510.04	321.60	269.11

BANQUE CRAMER & C^{ie} SA



Bilan

(en milliers de CHF)

Actifs	Annexe	31.12.2016	31.12.2015
Liquidités		413'172	596'933
Créances sur les banques	3.6	146'671	229'291
Créances sur la clientèle	3.1	588'424	901'164
Créances hypothécaires	3.1	180'924	183'832
Opérations de négoce	3.2, 3.6	66'995	65'003
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	3.3	22'302	26'367
Immobilisations financières	3.4, 3.6	99'982	105'119
Comptes de régularisation		3'804	7'018
Participations		8'041	10'615
Immobilisations corporelles		14'899	15'775
Autres actifs	3.5	6'016	7'305
Total des actifs		1'551'230	2'148'422
Total des créances subordonnées		10	6
Passifs	Annexe	31.12.2016	31.12.2015
Engagements envers les banques		310'376	363'410
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		1'128'142	1'649'335
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3.3	28'521	45'209
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	3.2, 3.8	482	-
Obligations de caisse		615	805
Comptes de régularisation		10'675	10'946
Autres passifs	3.5	3'546	6'360
Provisions	3.9	1'971	3'142
Réserves pour risques bancaires généraux	3.9, 5.5	1'000	1'500
Capital social	3.10	50'000	50'000
Réserve issue du capital		11'772	11'772
<i>- dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement</i>		11'772	11'772
Réserve issue du bénéfice		7'591	7'591
Perte reportée		-1'648	-15'216
Perte/bénéfice (résultat de la période)		-1'813	13'568
Total des passifs		1'551'230	2'148'422
Opérations hors bilan	Annexe	31.12.2016	31.12.2015
Engagements conditionnels	3.1	13'888	16'000
Engagements irrévocables	3.1	23'503	16'086

Compte de résultat

(en milliers de CHF)

	Annexe	2016	2015
Résultat des opérations d'intérêts			
Produits des intérêts et des escomptes	5.2	7'594	9'948
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		1'415	640
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		792	748
Charges d'intérêts	5.2	-766	-1'580
Résultat brut des opérations d'intérêts		9'035	9'756
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	3.9	1'956	-3'745
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts		10'991	6'011
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		27'673	29'328
Produit des commissions sur les opérations de crédit		151	254
Produit des commissions sur les autres prestations de service		2'580	5'206
Charges de commissions		-5'123	-6'615
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		25'281	28'173
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	5.1	7'922	15'549
Autres résultats ordinaires			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		513	-
Résultat des immeubles		30	418
Autres produits ordinaires		2'916	-
Autres charges ordinaires		-764	-2'401
Sous-total Autres résultats ordinaires		2'695	-1'983
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	5.3	-30'519	-28'126
Autres charges d'exploitation	5.4	-15'605	-15'663
Sous-total Charges d'exploitation		-46'124	-43'789
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		-1'973	-2'207
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	3.9, 5.5	-1'741	-1'430
Résultat opérationnel		-2'949	324
Produits extraordinaires	5.5	1'524	15'204
Charges extraordinaires	5.5	-526	-104
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	5.5	500	-1'500
Impôts	5.8	-362	-356
Perte/bénéfice (résultat de l'exercice)		-1'813	13'568

Etat des capitaux propres

(en milliers de CHF)

	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Perte reportée	Bénéfice/perte (résultat de la période)	Total
Capitaux propres au 01.01.2016	50'000	11'772	7'591	1'500	-15'216	13'568	69'215
Transfert à la perte reportée	-	-	-	-	13'568	-13'568	-
Prélèvements affectant les réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-500	-	-	-500
Perte 2016	-	-	-	-	-	-1'813	-1'813
Capitaux propres au 31.12.2016	50'000	11'772	7'591	1'000	-1'648	-1'813	66'902

Annexe aux comptes annuels

1 Raison sociale, forme juridique et siège de la Banque

Banque Cramer & Cie SA est une société anonyme de droit suisse. En sus de son siège social à Genève, elle est active au travers de ses succursales à Lausanne, Lugano et Zurich. La Banque dispose d'une filiale, Private Investment Bank Limited basée à Nassau, Bahamas.

Activité et effectif du personnel

Dans le cadre de son activité, la Banque effectue notamment les opérations suivantes:

- Acceptation de fonds en compte courant;
- Gestion de fortune;
- Exécution de toutes les opérations sur instruments financiers, papiers ou droits-valeurs dérivés et métaux précieux, ainsi que toutes opérations de bourse pour propre compte ou compte de tiers;
- Octroi de crédits lombards et hypothécaires, de prêts et d'avances à terme fixe ou à vue;
- Opérations de change au comptant ou à terme;
- Exécution d'opérations à titre fiduciaire;
- Gestion et conservation de patrimoines;
- Activité « Structured Finance ».

La Banque peut en outre acquérir, administrer et contrôler des participations dans toutes les entreprises travaillant dans le même secteur d'activité et acquérir des immeubles en Suisse ou à l'étranger. En 2012, la Banque a délégué ses activités de back-office ainsi que certaines activités liées à la maintenance des infrastructures informatiques, au sens de la circulaire FINMA 2008/7.

Au 31 décembre 2016, la Banque employait 132 personnes, pour un équivalent temps plein de 125 personnes (fin 2015: 123 et 109).

2 Autres indications requises par la Circulaire FINMA 2015/01

2.1 Principes de comptabilisation et d'évaluation

2.1.1 Principes généraux

Les principes de comptabilité, de comptabilisation et d'évaluation sont conformes au code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, les négociants en valeurs mobilières et les groupes et conglomérats financiers définies par la circulaire 2015/01 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA (PCB-FINMA).

Le boulement individuel statutaire avec présentation fiable présente la situation économique de la Banque de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion

fondée. Les comptes annuels peuvent contenir de réserves latentes. Les chiffres des annexes ont été arrondis pour les besoins de la publication.

Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

L'actif comprend les éléments du patrimoine dont l'entreprise peut disposer en raison d'événements passés, dont elle attend un flux d'avantages économiques et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant. Lorsqu'une estimation fiable de la valeur de l'actif n'est pas possible, il s'agit d'une créance éventuelle, qui est commentée dans l'annexe.

Les dettes qui résultent de faits passés, qui entraînent un flux probable d'avantages économiques à la charge de l'entreprise et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant sont inscrites au passif du bilan. Lorsqu'une estimation fiable n'est pas possible, il s'agit d'un engagement conditionnel, qui est commenté dans l'annexe.

Les postes présentés dans les positions du bilan sont évalués individuellement, à l'exception des immobilisations corporelles pour lesquelles il est fait usage de la disposition transitoire reportant au 1^{er} janvier 2020 au plus tard la mise en œuvre du principe de l'évaluation individuelle. Les pertes non réalisées et non enregistrées figurent en annexe 5.7.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits sont en principe interdites. La compensation entre créances et engagements est limitée à la compensation des corrections de valeur avec les positions actives correspondantes.

Les participations détenues exclusivement en vue de leur cession ultérieure sont exclues du périmètre de consolidation. Elles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, sous déduction des corrections de valeur nécessaires.

Instruments financiers

Liquidités

Les liquidités sont enregistrées à la valeur nominale.

Opérations de financement de titres

Les opérations de financement de titres se réfèrent aux opérations de mise/prise en pension (repurchase/reverse-repurchase) ainsi qu'aux opérations de prêt/emprunt de titres (securities lending/securities borrowing).

Créances sur les banques, créances sur la clientèle, créances hypothécaires

Les créances sur les banques, créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale, diminuée des corrections de valeur nécessaires.

Les créances compromises, qui résultent de situations où il est invraisemblable que le débiteur sera en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des corrections de valeur individuelles. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et la valeur vraisemblablement réalisable de celle-ci.

Le montant vraisemblablement réalisable de la couverture est la valeur de liquidation (valeur d'aliénation estimative, de laquelle sont retranchés les coûts de détention et les charges de liquidation). Dans ces cas, la Banque examine toujours la totalité de l'engagement du client ou de l'entité économique quant au risque de contrepartie qu'il pourrait représenter.

La Banque n'emploie pas de système de notation interne concernant le classement de ses créances. Le suivi des positions à risques est effectué par le service des Crédits qui définit les corrections de valeur nécessaires pour les créances compromises et en souffrance identifiées.

Les créances compromises sont portées au bilan à la valeur nominale dès lors que le capital et les intérêts dus sont à nouveau réglés selon les dispositions contractuelles et les critères de solvabilité.

Les corrections de valeur individuelles et les corrections de valeur pour risques latents de défaillance sont compensées avec les positions actives correspondantes.

Les corrections de valeur sont dissoutes avec incidence sur le résultat par la rubrique «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux enregistrés dans des comptes métal sont évalués à la juste valeur, dans la mesure où le bien concerné est traité sur un marché efficient au niveau du prix et liquide.

Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négociation et de couverture.

Opérations de négociation

Tous les instruments financiers dérivés des opérations de négociation sont évalués à la juste valeur et leurs valeurs de remplacement positives ou négatives sont publiées dans les rubriques correspondantes du bilan.

La juste valeur a pour base les prix de marché, les notations de cours de brokers ainsi que des modèles d'évaluation (discounted cashflow).

Le résultat réalisé des opérations de négociation et celui non réalisé de l'évaluation des opérations de négociation sont enregistrés à la rubrique «Résultat des opérations de négociation et de l'option de la juste valeur».

Opérations de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la Banque utilise des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent.

Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position «Autres actifs» soit à la position «Autres passifs».

La Banque documente les relations de couverture ainsi que les buts et les stratégies des opérations de couverture lors de la conclusion de ces opérations. La Banque vérifie périodiquement l'effectivité de la relation de couverture. Lorsque cette relation est partiellement ou entièrement inefficace, la fraction inefficace de l'opération est assimilée à une opération de négociation et enregistrée dans la rubrique «Résultat des opérations de négociation et de l'option de la juste valeur».

Autres instruments financiers avec évaluation à la juste valeur et engagements résultant d'instruments financiers évalués à la juste valeur (option de la juste valeur)

Dans le cadre des activités «Structured Finance», la Banque peut procéder à l'émission de produits structurés. Les produits structurés émis sont publiés dans la rubrique «Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur». Ceux-ci sont inscrits au bilan dans ces positions et évalués à la juste valeur lorsque les conditions ci-dessous sont remplies de manière cumulative :

- Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur et correspondent à la stratégie de placement et de gestion des risques qui assure une saisie, une mesure et une limitation appropriée des différents risques.
- Entre les instruments financiers de l'actif et les engagements, il existe une relation de couverture économique ayant pour conséquence une neutralisation très large de l'évaluation à la juste valeur dans le compte de résultat.
- L'impact éventuel d'une modification de la propre solvabilité sur la juste valeur, postérieure à l'inscription initiale au bilan, est neutralisé dans le compte de résultat et enregistré dans le compte de compensation.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance, des titres de participation, des stocks de métaux

précieux sous forme physique ainsi que les éventuels immeubles et les marchandises repris dans le cadre des opérations de crédit et destinés à la revente.

Pour les immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation au plus à concurrence des coûts historiques ou des coûts d'acquisition doit être enregistrée dès lors que la juste valeur, qui était tombée en dessous de la valeur d'acquisition, est remontée dans l'intervalle.

Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous les rubriques «Autres charges ordinaires» ou «Autres produits ordinaires».

Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance

L'évaluation et l'enregistrement au bilan des titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance est effectué à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio ou du disagio (composantes du taux) sur la durée («accrual method»).

Les modifications de valeur en lien avec le risque de défiance doivent être enregistrées immédiatement dans Variations des corrections de valeur pour risques de défiance et pertes liées aux opérations d'intérêts.

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques «Autres actifs» ou «Autres passifs».

Titres de créance qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance

L'évaluation est effectuée selon le principe de la valeur la plus basse. Les adaptations de valeur résultant de l'évaluation subséquente sont enregistrées globalement dans les «Autres charges ordinaires» ou les «Autres produits ordinaires».

Les modifications de valeur relatives au risque de défiance sont enregistrées dans la position «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

Titres de participation, stocks de métaux précieux détenus sous forme physique et pour propre compte, immeubles et marchandises repris dans le cadre des opérations de crédit et destinés à la revente.

L'évaluation des titres de participation est effectuée à la valeur la plus basse. Les stocks physiques de métaux précieux servant à la couverture des engagements en comptes métal sont, comme ces derniers, évalués à la juste valeur. Les adaptations de valeur sont enregistrées globalement dans les «Autres charges ordinaires» ou les «Autres produits ordinaires». En ce qui concerne les

éventuels immeubles repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente, la valeur la plus basse correspond au montant qui, du coût d'achat et de la valeur de liquidation, est le moins élevé des deux.

Participations

Sont considérés comme participations, les titres de participation émis par des entreprises, que la Banque détient dans l'intention d'un placement permanent, quelle que soit la part des voix.

Les participations sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires.

La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des participations s'est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur.

Si elle observe de tels signes, la Banque détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur réalisable est la plus élevée des valeurs entre la valeur nette du marché et la valeur d'usage. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique «Produits extraordinaire», les pertes réalisées dans la rubrique «Charges extraordinaire».

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leurs coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés cumulés sur la durée d'utilisation estimée.

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire par la position «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles», en fonction de la durée d'utilisation estimée avec prudence.

La durée d'utilisation estimée des immobilisations corporelles se résume comme suit :

- Immeubles de la Banque	100 ans
- Travaux de rénovation des immeubles	10 ans
- Véhicules	8 ans
- Progiciel ASSL	selon durée du contrat
- Machines de bureau et mobilier	5 ans
- Hardwares serveurs	5 ans
- Autres programmes informatiques	3 ans
- Autres hardwares	3 ans
- Installation téléphonique	3 ans
- Transformations des locaux	selon durée du bail

La Banque examine, à la date du bilan, si la valeur de chaque immobilisation corporelle est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ».

Si l'examen de la préservation de la valeur d'une immobilisation corporelle fait apparaître un changement de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée par la Banque.

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

Valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles acquises sont portées à l'actif du bilan lorsqu'elles vont procurer à la Banque des avantages économiques s'étendant sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles créées par la Banque ne sont pas activées. Les valeurs immatérielles sont portées au bilan et évaluées selon le principe des coûts d'acquisition.

Les gains réalisés lors de l'aliénation de valeurs immatérielles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable. Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires et qui ne sont pas réutilisées immédiatement pour d'autres besoins de même nature sont dissoutes par le compte de résultat.

Les dissolutions par le compte de résultat de provisions, économiquement plus nécessaires, sont enregistrées comme suit :

- les provisions pour impôts par la rubrique « Impôts »;
- les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique « Charges de personnel »;

- les autres provisions par la rubrique « Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes », à l'exception des provisions de restructuration constituées par la rubrique « Charges de personnel ».

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques découlant de l'activité de la Banque.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées et dissoutes par la rubrique du compte de résultat « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ». Les réserves pour risques bancaires généraux ne sont pas imposées compte tenu des pertes reportées fiscalement déductibles dont la Banque dispose.

Impôts

Les impôts courants sont des impôts récurrents, en règle générale annuels, affectant le revenu et le capital. L'impôt sur les transactions n'en fait pas partie.

Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Comptes de régularisation » (passif).

Les impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Impôts » du compte de résultat.

Engagements de prévoyance

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la norme Swiss GAAP RPC 16. Par engagements de prévoyance, on entend tous les engagements issus des plans des institutions de prévoyance qui garantissent des prestations de retraite, de décès ou d'invalidité.

La Banque est redevable de la totalité des cotisations de prévoyance réglementaires. La constitution de réserves visant à financer le coût inhérent à l'augmentation de l'espérance de vie s'effectue dans ce cadre.

Opérations hors bilan

Les opérations hors bilan sont présentées à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions au passif du bilan sont constituées.

2.1.2 Modifications des principes de comptabilisation et d'évaluation

Les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent.

2.1.3 Saisie des opérations

Les transactions sont enregistrées au bilan à la date de leur conclusion. Le résultat de toutes les opérations conclues est intégré au compte de résultat à la date de sa réalisation.

2.1.4 Traitement des intérêts en souffrance

Les intérêts en souffrance ne sont pas extournés rétroactivement. Les créances résultant des intérêts accumulés jusqu'à l'expiration, au plus tard, du délai de 180 jours (intérêts échus et impayés ainsi qu'intérêts courus accumulés) sont amorties par la rubrique «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

Les intérêts et les commissions correspondantes réputés comme compromis ne sont pas saisis comme produits des intérêts. Sont considérés comme tels les intérêts et les commissions échus depuis plus de 180 jours et impayés.

Pour ce qui est des crédits en comptes courants, sont considérés comme étant compromis les intérêts et les commissions lorsque la limite de crédit est dépassée depuis plus de 180 jours. Dès cet instant, et jusqu'au moment où aucun intérêt échu depuis 180 jours n'est ouvert, les intérêts et commissions courus futurs ne sont pas crédités dans la rubrique «Produits des intérêts et des escomptes».

2.1.5 Conversion des monnaies étrangères

Les positions en monnaies étrangères lors de la clôture annuelle sont converties en francs suisses au taux en vigueur à la date du bilan dans la mesure où elles ne sont pas évaluées au cours historique. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur». Les taux de conversion des principales monnaies étaient les suivants :

	31.12.2016		31.12.2015
	Cours de clôture		Cours de clôture
USD	1.0182	USD	1.0018
EUR	1.0711	EUR	1.0877
GBP	1.2567	GBP	1.4766

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en monnaies locales aux taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les résultats de change en monnaies étrangères sont convertis en monnaies locales au moment de leur enregistrement. Les gains et pertes de change non réalisés sont enregistrés au compte de résultat à la date du bilan.

2.1.6 Traitement du refinancement des positions contractées dans le cadre de l'activité de négoce

Les coûts de refinancement des opérations de négoce ne sont pas portés au débit du résultat des opérations de négoce.

2.2 Gestion des risques

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des principaux risques auxquels la Banque est exposée. Cette analyse repose sur les données et les outils mis en place par la Banque en matière de gestion des risques. Lors de

son analyse des risques, le Conseil d'administration a tenu compte du système de contrôle mis en place en vue de gérer et réduire les risques.

La directive interne «Politique des risques – Gestion des risques», approuvée par le Conseil d'administration de la Banque, est le document directeur qui définit la politique des risques et fixe les limites pour les opérations pour compte propre. La Banque a créé différents comités afin d'assurer la gestion des risques en interne.

Risques de crédit

La stratégie de la Banque consiste principalement à limiter l'octroi des crédits à ceux garantis par le nantissement d'avoirs déposés auprès de la Banque. Les avoirs des clients servant de couverture pour les crédits lombards sont évalués quotidiennement à la valeur de marché pondérée par les marges de nantissement définies par type d'investissement et approuvées par le Conseil d'administration de la Banque. La Banque accorde également des crédits hypothécaires sur des biens immobiliers situés en Suisse. Une revue est faite tous les 5 ou 10 ans sur les immeubles d'habitation et tous les 3 ou 5 ans sur les autres immeubles en fonction du taux d'avance par rapport à la valeur vénale.

Suite à l'acquisition et la fusion par absorption de Valartis Bank AG (ci-après ex-VBAG), la Banque a repris une équipe de collaborateurs spécialisés dans l'activité de «Structured Finance». Cette activité consiste à développer et implémenter des investissements complexes «tailor made» pour des clients institutionnels et des clients privés fortunés. Ces opérations incluent généralement des crédits majoritairement garantis.

Le respect des marges sur les crédits est surveillé de manière régulière par le service des Crédits. Un rapport détaillé des risques de crédit est remis à la Direction générale à chacune de ses séances. Les découverts et avances accordés sans l'existence d'un acte de nantissement signé sont comptablement considérés comme en blanc, même si le débiteur dispose d'un dépôt titres auprès de la Banque.

Les créances en souffrance sont, compte tenu de leur degré de risque de perte, réparties en deux catégories: les créances en souffrance et les créances compromises. Une créance est considérée en souffrance lorsque l'un des paiements relatif au règlement des intérêts, au paiement des commissions, au remboursement partiel ou intégral du capital n'a pas été totalement obtenu depuis plus de 90 jours après l'échéance. Cela n'engage aucune écriture comptable spécifique. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 180 jours. Ces créances sont évaluées individuellement à la valeur de liquidation et la dépréciation de valeur y relative portée en diminution du poste concerné à l'actif du bilan.

La Banque tient à jour, mensuellement, la liste des créances compromises et en souffrances. Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés et le service de la dette a repris normalement. Le Conseil d'administration de la Banque a décidé, courant 2012, d'arrêter ses activités de négoce international pour le compte de clients. Au 31 décembre 2016, une opération faisant l'objet d'une dépréciation de valeur est toujours ouverte mais vouée à disparaître dans un horizon à court terme. Les crédits en blanc sont en général des crédits commerciaux ou des dépassements en compte de la clientèle.

Risques de contrepartie dans les affaires interbancaires

Dans les transactions interbancaires et les activités de négoce, la Banque utilise pour la gestion des risques de contrepartie un système de limites. Elle ne travaille qu'avec des contreparties de premier ordre et ne noue jamais de relation d'affaires sans procéder à une évaluation détaillée du risque de défaut. Le montant de la limite est essentiellement fonction de la notation de la contrepartie.

Le réexamen de la notation de la contrepartie et, partant, de la hauteur de la limite a lieu régulièrement. La fonction de contrôle des risques procède à une surveillance mensuelle de la notation de la contrepartie. En cas d'événements de marché extrêmes, la Banque examine la situation afin de pouvoir réagir rapidement à une aggravation du risque.

Risques de taux

En raison de la structure de ses activités de bilan, la Banque est exposée à une évolution défavorable causée par une variation des taux d'intérêts sur le marché. Le risque de taux est limité par un suivi régulier de la concordance des échéances entre les actifs et les passifs et par l'utilisation ponctuelle d'instruments de couverture. L'analyse des risques de taux est régie par une Directive spécifique en la matière, approuvée par le Conseil d'administration qui fixe notamment les limites à respecter, les compétences pour la prise de risques et les contrôles à effectuer.

Le service Risk Management détermine l'exposition au risque de taux d'intérêt et rapporte celle-ci régulièrement à la Direction générale. Le refinancement à long terme et la gestion des risques de taux sont assurés par l'Execution Desk en collaboration avec le Risk Management. Les objectifs sont :

- Appréhender, mesurer et piloter les risques de taux liés aux opérations de la clientèle;
- Optimiser le résultat financier des opérations de couverture;
- Surveiller la liquidité et prévenir des pénuries potentielles de liquidités.

Risques de compliance

La banque a défini une méthodologie et mis en place les directives et procédures requises pour l'identification, la

mesure, le contrôle et la surveillance du risque compliance, ainsi que la transmission des informations y relatives par le biais de rapports détaillés aux organes. Le dispositif relatif au risque compliance est adapté au fur et à mesure de l'évolution du cadre réglementaire qui est suivie attentivement par la banque au moyen de la veille réglementaire constante établie. Une revue annuelle des activités et des événements liés au risque compliance est assurée par le service Compliance et rapportée aux organes. De même, la planification des tâches permettant d'encadrer le risque compliance est faite annuellement.

Autres risques de marché

Risques de change

La Banque gère le risque de change afin de minimiser l'impact que les fluctuations monétaires pourraient avoir sur son revenu. Sa stratégie consiste fondamentalement à équilibrer les actifs en monnaies étrangères avec les passifs en monnaies étrangères.

Opérations de négoce

Le négoce d'instruments financiers est effectué pour le compte de la clientèle et pour compte propre. Les activités pour propre compte se limitent à des opérations de couverture en lien avec des positions nostro ainsi qu'à des transactions ayant trait à la gestion de la structure du bilan.

Dans le cadre de la gestion de la liquidité de la Banque, celle-ci procède à l'acquisition de différentes positions dans ses portefeuilles titres. Les limites de ces positions ont été préalablement autorisées par le Conseil d'administration.

Liquidité

La stratégie en matière de liquidité est élaborée par le comité ALM. Le Risk Management est responsable du suivi du risque de liquidité et du respect des limites. Le Risk Management effectue une revue, au minimum une fois par an, à destination du Conseil d'administration.

La stratégie, définie par le comité ALM, est approuvée par la Direction générale. Les limites de liquidité sont approuvées régulièrement par la Direction générale et le Conseil d'administration qui tiennent compte de la stratégie de la Banque ainsi que de l'appétit au risque. La gestion de la liquidité doit permettre à la Banque de disposer d'une liquidité solide lui permettant de faire face en tout temps à ses obligations de paiement.

Risques opérationnels

On entend par risques opérationnels le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes et de systèmes ou résultant d'événements extérieurs.

L'évaluation des risques opérationnels porte sur les pertes financières directes ainsi que sur les conséquences qu'entraînerait une perte de confiance des clients.

L'objectif premier de la gestion des risques opérationnels est de conforter la réputation de l'établissement vis-à-vis des clients, des actionnaires et du régulateur. Un suivi des erreurs opérationnelles est effectué et est communiqué chaque mois au CFO.

Autres risques

Le gouvernement suisse et le département américain de la justice ont signé un accord au mois d'août 2013 visant à régler un désaccord fiscal entre les deux pays. Dans ce cadre, la Banque, comme toutes les autres banques suisses est confrontée aux incertitudes qui pèsent sur l'environnement juridique et réglementaire dans lequel elle évolue.

Un montant de CHF 630'760 (fin 2015:CHF 630'760) est constitué de placements déposés auprès de la Banque, liés à des biens immobiliers pour lesquels il n'existe pas de marché régulier. Ces placements ont été initiés par l'ex-Cramer & Cie sur la base de mandats de gestion élargis qui ne se limitent pas aux opérations bancaires ordinaires, telles que définies dans les directives concernant le mandat de gestion de fortune publiées par l'Association Suisse des Banquiers.

2.3 Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

Créances couvertes par hypothèque

Pour les financements de biens immobiliers à usage propre, la Banque actualise à intervalles réguliers selon les circonstances mais au minimum tous les 10 ans la valeur des gages fournie par les modèles hédoniques établis par des prestataires externes. Après validation des nouvelles évaluations, le taux d'avance sur gage est mis à jour.

Elle analyse également les arriérés d'intérêts et le respect du plan d'amortissement. Sur cette base, la Banque identifie les crédits hypothécaires présentant des risques accus. Après un examen détaillé, effectué par des spécialistes internes, ces crédits peuvent faire l'objet d'une demande de sûretés supplémentaires ou d'une correction de valeur pour défaut de couverture.

La valeur des immeubles de rapport est déterminée à l'aide d'un modèle de capitalisation des revenus durables estimés. Ce modèle tient compte des données de marché et des taux de vacance. L'état locatif des immeubles de rapport est vérifié lors des révisions réglementaires. S'il y a des indices de changements de l'état locatif ou du taux de vacance, la Banque procède à une réévaluation sans attendre l'échéance de la période de réexamen.

Crédits couverts par d'autres couvertures

Les engagements ainsi que la valeur des titres nantis sont vérifiés quotidiennement. Si la valeur de nantissement des sûretés vient à être inférieure au montant du crédit, la Banque exige soit un remboursement partiel, soit des sûretés supplémentaires. Si l'insuffisance de couverture

croît ou s'il existe des conditions de marché exceptionnelles, la Banque réalise les sûretés.

Crédits sans couverture

Pour les crédits commerciaux, la Banque demande annuellement ou à intervalles plus rapprochés des informations sur la marche des affaires de l'entreprise. Elle exige la transmission des comptes annuels audités ainsi que, le cas échéant, des bouclements intermédiaires.

Ces informations sont examinées par le service des Crédits, qui identifiera éventuellement une augmentation des risques. Si tel est le cas, la Banque procédera à une évaluation détaillée et définira avec le conseiller à la clientèle les mesures qui s'imposent. Si cette phase montre que le crédit est compromis, la Banque constitue une correction de valeur.

Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les nouveaux besoins de corrections de valeur et de provisions sont identifiés selon la procédure décrite aux chapitres précédents. Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture mensuelle et les corrections de valeur adaptées en conséquence si nécessaire. Les corrections de valeur sur les positions à risque sont examinées et déterminées par le Comité Crédits.

Les décisions du Comité Crédits sont soumises soit à la Direction générale soit au Conseil d'administration pour approbation.

Evaluation des sûretés de crédit

Créances couvertes par hypothèque

Les crédits garantis par gage immobilier ne sont jamais octroyés sans une évaluation des sûretés axée sur l'utilisation de l'objet. Les estimateurs internes utilisent pour les biens destinés à l'habitation des modèles d'évaluation hédoniques. Ces évaluations sont rapprochées au prix de transaction effective dans la même localité. Pour les immeubles locatifs, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, l'évaluation est confiée à des experts immobiliers externes, qui déterminent la valeur de rendement. Pour les créances compromises, la valeur de liquidation du bien est établie.

La Banque prend comme base de l'octroi des crédits la valeur la plus basse entre l'estimation interne, le prix d'achat et l'éventuelle estimation externe.

Crédits couverts par un portefeuille de titres diversifié

Pour les crédits lombards et autres crédits couverts par des titres, seules des sûretés (obligations, actions) facilement négociables sont acceptées. La Banque accepte les produits structurés si les investissements font l'objet d'une cotation régulière ou si ceux-ci sont émis par la Banque elle-même. Pour couvrir le risque de marché, la Banque pratique des abattements sur le prix de marché des titres acceptés en nantissement.

Crédits avec couverture unique ou concentration

Pour les crédits couverts par des titres uniques ou peu diversifiés, des sûretés commodément négociables auprès d'une bourse reconnue ou sur un marché représentatif sont acceptées.

Pour couvrir le risque de marché, la Banque applique des abattements sur le prix de marché des titres acceptés en nantissement conformes aux valeurs d'avance définies dans la réglementation interne de la Banque, respectivement des décotes correspondantes, qui sont en pratique normalement plus conservatrices que les décotes réglementaires standards, ou tout au moins équivalentes.

2.4 Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation de la comptabilité de couverture

Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés

La Banque conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de négoce et de couverture. La Banque n'a pas d'activité de «market maker» significative.

Elle pratique le négoce d'instruments standardisés aussi bien que d'instruments de gré à gré, et ce tant pour propre compte qu'à la demande de clients. Elle n'exerce pas d'activité de négoce de dérivés de crédit.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à la fois dans le cadre de l'activité «Structured Finance» ainsi que dans le cadre de la gestion des risques. Dans le cadre de la gestion des risques, ils servent essentiellement à couvrir les risques de taux d'intérêt.

Utilisation de la comptabilité de couverture («hedge accounting»)

La comptabilité de couverture est utilisée dans le cadre de swaps de taux d'intérêt.

Constitution des groupes d'instruments financiers

Les positions sensibles aux variations de taux (essentiellement des créances hypothécaires) sont groupées par échéance et par monnaie et couvertes à l'aide d'opérations de macro hedge.

La Banque documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base. Elle documente l'objectif de l'opération de couverture ainsi que la méthode pour mesurer l'effectivité de la relation de couverture.

2.5 Evénements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la Banque n'est intervenu après le 31 décembre 2016, date du bilan de la Banque.

3 Informations relatives au bilan

3.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises (en milliers de CHF)

Couverture des créances et des opérations hors bilan	Nature des couvertures			
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	1'316	578'762	11'801	591'879
Créances hypothécaires				
- immeubles d'habitation	151'211	-	-	151'211
- immeubles commerciaux	10'552	-	-	10'552
- immeubles artisanaux et industriels	8'805	-	-	8'805
- autres	10'636	-	-	10'636
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2016	182'520	578'762	11'801	773'083
<i>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2015</i>	<i>185'404</i>	<i>889'025</i>	<i>16'214</i>	<i>1'090'643</i>
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2016	182'240	578'762	8'346	769'348
<i>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2015</i>	<i>185'375</i>	<i>885'269</i>	<i>14'353</i>	<i>1'084'997</i>
Hors bilan				
Engagements conditionnels	-	12'896	992	13'888
Engagements irrévocables	8'660	12'261	2'582	23'503
Total du hors bilan 31.12.2016	8'660	25'157	3'574	37'391
<i>Total du hors bilan 31.12.2015</i>	<i>390</i>	<i>27'612</i>	<i>4'084</i>	<i>32'086</i>

Créances compromises	Montant brut	Valeur estimée de réalisation de sûretés	Montant net	Correctifs de valeur individuels
31.12.2016	7'475	3'750	3'725	3'725
31.12.2015	5'477	3'002	2'475	2'475

Le montant net des créances compromises a augmenté de KCHF 1'249 par rapport à l'année précédente. La détérioration de la situation s'explique pour l'essentiel par la baisse de la valeur de réalisation des sûretés.

3.2 Répartition des opérations de négoce et autres instruments financiers évalués à la juste valeur
(en milliers de CHF)

	31.12.2016	31.12.2015
Actifs		
Opérations de négoce		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	55'842	61'002
- <i>dont cotés</i>	53'953	61'002
Titres de participation	1'882	4'001
Autres actifs du négoce	9'271	-
Total des actifs	66'995	65'003
Engagements		
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Produits structurés émis par la Banque (annexe 3.8)	482	-
Total des engagements	482	-

3.3 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)
(en milliers de CHF)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux						
Swaps d'intérêts	1	10	1'350	78	4'047	89'520
Devises/Métaux précieux						
Contrats à terme	3'740	3'760	235'088	-	-	-
Swaps de devises	5'155	5'574	616'972	-	-	-
Options (OTC)	13'328	15'130	411'956	-	-	-
31.12.2016	22'224	24'474	1'265'366	78	4'047	89'520
31.12.2015	26'278	39'781	1'656'437	89	5'428	99'125

La Banque n'effectue pas de contrat de netting des valeurs de remplacement positives et négatives.

Répartition selon les contreparties

Valeurs de remplacement positives
(après prise en compte des contrats de netting)

Banques et négociants en
valeurs mobilières

Autres clients

9'131	13'171
-------	--------

3.4 Répartition des immobilisations financières (en milliers de CHF)

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
Répartition des immobilisations financières				
Titres de créance	69'356	79'543	69'231	79'223
- <i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	69'356	79'543	69'231	79'223
Titres de participation	5'949	4'536	6'085	4'694
Métaux précieux	24'677	21'040	24'677	21'040
Total des immobilisations financières	99'982	105'119	99'993	104'957
- <i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	61'226	66'530	61'115	66'253
Répartition des contreparties selon la notation	AAA	AA+	AA	AA-
Valeur comptable des titres de créance	48'973	3'056	12'244	5'083

La Banque se fonde sur les classes de notation de Fitch.

3.5 Répartition des autres actifs et autres passifs (en milliers de CHF)

Autres actifs	31.12.2016	31.12.2015
Impôts indirects à récupérer	190	248
Compte de compensation	3'295	4'526
Solde vente immeuble ex-BDG à recevoir	2'531	2'531
Total des autres actifs	6'016	7'305
Autres passifs	31.12.2016	31.12.2015
Comptes de règlement	146	912
Impôts indirects dus	1'079	1'547
Compte de compensation	79	89
Solde composante de taux sur opérations d'intérêts ex-VBAG	2'242	3'812
Total des autres passifs	3'546	6'360

3.6 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété (en milliers de CHF)

	31.12.2016		31.12.2015	
	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Actifs nantis/cédés				
Créances sur les banques	16'003	6'908	12'343	6'344
Opérations de négoce	5'091	1'597	4'500	295
Immobilisations financières	2'037	1'459	7'030	-
Total des actifs nantis/cédés	23'131	9'964	23'873	6'639

3.7 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance (en milliers de CHF)

Réserves de contribution de l'employeur (RCE)

Il n'existe pas de réserves de cotisations de l'employeur auprès des institutions de prévoyance au 31 décembre 2016 (2015 : néant).

Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance	Cotisations payées		Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	2016	2016	2016	2015
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance :				
- tous les collaborateurs	1'712		1'712	
- autres collaborateurs volontaires	591		591	
Total	2'303		2'303	2'222

Tous les collaborateurs de la Banque âgés de 18 ans révolus sont affiliés à AXA Fondation de prévoyance, société juridiquement indépendante de la Banque, qui offre un plan avec primauté des cotisations. Son but est d'assurer les collaborateurs contre les conséquences économiques résultant de la retraite, de l'invalidité et du décès et garantissant des prestations fixées par voie de réglementation. Elle participe à l'application du régime de l'assurance obligatoire introduit par la LPP et satisfait à ses exigences minimales. Ne sont pas affiliés les collaborateurs qui disposent de contrats d'une durée inférieure à trois mois.

Les cadres et les membres de la direction bénéficient d'un plan de prévoyance complémentaire à primauté des cotisations. La fondation pour les cadres couvre la partie du salaire qui dépasse le montant assuré dans le plan de base. La fondation des cadres est financée conjointement par la Banque et les assurés. Tous les collaborateurs ayant plus de 10 ans de service peuvent, aux choix et sur demande, changer de plan pour adhérer à celui dans lequel sont affiliés les cadres. L'âge de la retraite est de 64 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes. Le salaire assuré de chaque employé correspond au salaire AVS sans déduction de coordination et les primes sont supportées à concurrence de 60% par la Banque.

L'institution de prévoyance et la fondation pour les cadres établissent leurs comptes selon les recommandations de présentation des comptes Swiss GAAP RPC 26. Il n'existe aucun autre engagement concernant l'employeur.

L'institution de prévoyance de la banque présente un taux de couverture supérieur ou égal à 100% au 31 décembre 2016. Il n'y a aucun avantage économique pour la Banque au 31 décembre 2016 (2015 : néant). La Banque n'est pas tenue de verser des cotisations complémentaires allant au-delà des cotisations réglementaires.

Engagements envers les propres institutions de prévoyance

La Banque n'a pas d'engagement envers ses propres institutions de prévoyance au 31 décembre 2016 (2015 : néant).

3.8 Produits structurés émis (en milliers de CHF)

	Valeur comptable				
	Evaluation globale		Evaluation séparée		
	Comptabilisation dans les autres instruments financiers évalués à la juste valeur	Valeur de l'instrument de base	Valeur du dérivé	Total	
Risque sous-jacent du dérivé incorporé					
Titres de participation	-	161	-	-	161
Matières premières /métaux précieux	-	321	-	-	321
Total au 31.12.2016	-	482	-	-	482
<i>Total au 31.12.2015</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

Tous les produits structurés émis le sont avec reconnaissance de dette propre.

Evaluation globale :

Au 31 décembre 2016, les produits structurés émis par la Banque sont évalués de manière globale et sont enregistrés dans les « Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur ». La juste valeur découlle d'un prix du marché et les réévaluations subséquentes sont comptabilisées sous « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

3.9 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence
 (en milliers de CHF)

	Etat au 31.12.2015	Utilisations conformes à leur but	Déficiences de change	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolu- tions par le compte de résultat	Etat au 31.12.2016
Provisions pour autres risques d'exploitation	164	-	-	614	-639	139
Provisions de restructurations	1'268	-785	-	1'412	-1'058	837
Autres provisions	1'710	-1'190	-	1'145	-670	995
Total des provisions	3'142	-1'975	-	3'171	-2'367	1'971
Réserves pour risques bancaires généraux	1'500	-	-	760	-1'260	1'000
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pay	5'681	0	10	1'340	-3'296	3'735
- dont corrections de valeur pour risques de défaillance des créances compromises	2'475	0	11	1'270	-31	3'725
- dont corrections de valeur pour risques latents	3'206	-	-1	70	-3'265	10

Suite à l'amélioration de la situation financière du groupe Valartis en 2016, la provision pour autres risques d'exploitation constituée pour couvrir les montants de loyers à recevoir de la part de Valartis Group AG (KCHF 590) a été dissoute au 31 décembre 2016.

La dissolution de provisions de restructurations concerne les provisions, non économiquement nécessaires en fin d'exercice, relatives à la reprise d'un portefeuille de clients d'un autre établissement bancaire (KCHF 455), ainsi qu'à l'acquisition et fusion par absorption de Valartis Bank AG en 2014 (KCHF 603). La Banque a également constitué une provision de KCHF 1'412 liée à un plan de restructuration initié en septembre, qui a été partiellement utilisée au 31 décembre 2016.

Les autres provisions comprennent une nouvelle provision couvrant la garantie octroyée à l'acquéreur dans le cadre de la vente des immeubles à Lausanne en 2015 (KCHF 645), ainsi qu'une provision pour plaintes et procédures juridiques (KCHF 350). La Banque a dissout pour 670 KCHF de provisions non économiquement nécessaires durant l'exercice de référence.

Les corrections de valeur pour risques de défaillance ont été ajustées aux risques économiques identifiés. La correction de valeur constituée l'année passée suite à la détérioration de la situation économique du groupe Valartis de KCHF 3'166 a été complètement dissoute durant l'exercice de référence. De plus, la Banque a constitué pour KCHF 1'270 de corrections de valeur pour risques de défaillance liées à des créances compromises au 31 décembre 2016.

3.10 Présentation du capital social (en milliers de CHF)

	31.12.2016			31.12.2015		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital-actions/capital social - dont libéré	50'000 50'000	62'500 62'500	50'000 50'000	50'000 50'000	62'500 62'500	50'000 50'000
Total du capital social	50'000	62'500	50'000	50'000	62'500	50'000

Toutes les composantes du capital social sont entièrement libérées. Pour pouvoir exercer leur droit de vote et les droits qui lui sont liés, les détenteurs d'actions nominatives doivent être reconnus par le conseil d'administration et inscrits dans le registre des actionnaires. Cet assentiment peut être refusé si l'actionnaire ne déclare pas avoir acquis les actions en son nom et pour son compte ou si les droits de vote d'un propriétaire d'actions nominatives excèdent 5% du nombre total des actions nominatives émises. Ce sont les seules restrictions au droit de vote des actionnaires.

3.11 Indications des participants significatifs (en milliers de CHF)

Les participants ci-dessous détiennent directement des participations conférant plus de 5 % des droits de vote :

	31.12.2016		31.12.2015	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
Norinvest Holding SA, Genève	50'000	100.00	50'000	100.00

Les participants ci-dessous détiennent directement des participations conférant plus de 5% des droits de vote de Norinvest Holding SA (soit indirectement 5% de la Banque) :

	31.12.2016	31.12.2015
Valartis AG, Baar ¹	24.998%	24.998%
M. Massimo Esposito, Pully	14.754%	11.548%
MB Primoris Limited, Stans ³	6.338%	6.338%
IMA Investments Holdings AG, Zoug ⁴	5.934%	5.934%
M. Davide Savoino, Lugano	5.714%	5.529%
Immopart financement SA, Genève ²	4.610%	8.973%

Il existe un groupe organisé lié par une convention d'actionnaires et regroupant 17 personnes physiques et morales (au 31 décembre 2015 : 15 personnes). Au 31 décembre 2016, le groupe organisé d'actionnaires détenait au total 85.22 % (au 31 décembre 2015 : 85.44 %) du capital-actions et des droits de vote de la société Norinvest Holding SA.

- ¹⁾ M. Gustav Stenbolt détient indirectement, au travers de Tidesea AG, Baar/Suisse et MCG Holding SA, Baar/Suisse, 31.83 % de Valartis AG.
- ²⁾ Immopart financement SA, Genève/Suisse est détenue à 89.02 % par Timea Holding SA, Pully/Suisse et à 10.98 % par Mme Christiane Grandjean-Sporrer. Timea Holding SA, Pully/Suisse est détenue à 77.33 % par M. Massimo Esposito-Sporrer et à 22.67 % par Mme Jacqueline Esposito-Sporrer.
- ³⁾ MB Primoris Limited, Stans/Suisse est détenue à 46.67 % par M. Allan J. Myers, membre du Conseil d'administration de Norinvest Holding SA.
- ⁴⁾ IMA Investments Holdings AG, Zoug/Suisse est détenue à 100 % par Mme Maria Carmen Fries.

3.12 Indication des créances et engagements envers les parties liées (en milliers de CHF)

	Créances		Engagements	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
Participants qualifiés	22'187	25'293	12'132	12'552
Sociétés du Groupe	1'721	5'721	300'547	355'499
Affaires d'organes	128	2'729	313	338
Autres parties liées	7'713	9'323	11'987	22'015

Dans le cadre des activités normales, la Banque est amenée à effectuer des transactions avec des participants qualifiés. Celles-ci comprennent notamment des avances, des dépôts et des transactions sur instruments financiers (opérations sur devises, sur titres, etc).

Au 31 décembre 2016, une partie liée est à la fois participant qualifié et affaire d'organes pour une créance de KCHF 2'600 (2015 : KCHF 2'601) et un engagement de KCHF 4 (2015 : KCHF 3). Ces montants ont été enregistrés dans la ligne « Participants qualifiés ».

La Banque possède des créances et engagements envers des sociétés majoritairement détenues par des participants qualifiés. Celles-ci sont considérées comme des autres parties liées. Les créances et engagements en relation avec les sociétés du Groupe découlent essentiellement d'opérations interbancaires avec la filiale de Nassau.

Il n'existe pas d'opérations hors bilan significatives avec des personnes proches, à l'exception de la filiale de Nassau.

Les opérations avec des personnes proches sont conclues à des conditions conformes au marché, à l'exception des cas suivants :

- En date du 22 septembre 2016, 206'116 actions de Norinvest Holding SA ont été achetés par la Banque au prix de 3.31 CHF (contre un cours de bourse de 2.6 CHF au moment de l'opération) ;
- Les actionnaires bénéficient de droits de garde et de frais réduits ;
- Les organes bénéficient d'un taux d'intérêt réduit sur les crédits hypothécaires (taux du marché -0.5%).

3.13 Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (en milliers de CHF)

	31.12.2016		31.12.2015	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Expositions nettes à l'étranger				
Classes de risques SERV				
1 & 2	576'912	83.53	801'052	79.39
3	50	0.01	10	0.00
4	46'502	6.73	60'611	6.01
5	2'372	0.34	86'103	8.53
6	5'440	0.79	3'071	0.30
7	6'950	1.01	5'430	0.54
Sans notation	52'431	7.59	52'764	5.23
Total des actifs	690'657	100.00	1'009'041	100.00

La Banque utilise les notations fournies par la FINMA qui proviennent de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation SERV (établissement de droit public de la Confédération).

4 Informations relatives aux opérations hors bilan

4.1 Répartition des opérations fiduciaires (en milliers de CHF)

	31.12.2016	31.12.2015
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	223'072	210'081
Total des opérations fiduciaires	223'072	210'081

4.2 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution (en milliers de CHF)

	31.12.2016	31.12.2015
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre	19'993	26'989
Avoirs sous mandat de gestion	539'964	536'877
Autres avoirs administrés	2'763'653	3'076'238
Total des avoirs administrés (y.c. prises en compte doubles)	3'323'610	3'640'104
- <i>dont prises en compte doubles</i>	16'144	17'875

Les avoirs administrés comprennent tous les avoirs de la clientèle ayant caractère de placement en dépôt auprès de la banque ainsi que les avoirs de la clientèle déposés auprès de banques tierces mais administrés par la banque.

Les avoirs sous mandat de gestion comprennent les avoirs de la clientèle pour lesquels les décisions de placement sont prises par la banque. Les autres avoirs administrés sont ceux pour lesquels les décisions de placement sont prises par le client. Les instruments de placement collectifs sous gestion propre et commercialisés dans un autre secteur sont pris en compte deux fois étant donné que chaque unité fournit des prestations à la clientèle et génère un revenu.

	2016	2015
Total des avoirs administrés initiaux (y.c. prises en compte doubles)	3'640'104	3'624'916
+/- Apports nets d'argent frais/retraits nets	-73'394	-199'333
+/- Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	-43'024	-131'104
+/- Variations des avoirs administrés financés par des crédits lombards	-200'076	314'037
+/- Autres effets	-	31'588
Total des avoirs administrés finaux (y.c. prises en compte doubles)	3'323'610	3'640'104

Durant l'exercice 2016, les crédits octroyés dans le cadre de l'activité « Structured Finance » garantis par des dépôts en or ont diminué d'un montant de KCHF 169'965.

La banque détermine le montant net d'argent frais en se basant sur les apports et retraits de fonds de la clientèle. Le produit des intérêts et des dividendes dégagé par les avoirs administrés n'est pas considéré comme un apport d'argent frais. Le montant net d'argent frais s'entend hors variations liées au marché et aux cours de change et ne comprend ni les frais, ni les commissions ou intérêts débités.

5 Informations relatives au compte de résultat

5.1 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur (en milliers de CHF)

Répartition selon les secteurs d'activité	2016	2015
Opérations de négoce pour le compte de la clientèle	4'708	5'366
Opérations de négoce pour compte propre	672	5'982
Opérations de négoce de l'activité « Structured Finance »	2'542	4'201
Total du résultat des opérations de négoce	7'922	15'549
 Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur	 2016	 2015
Résultat de négoce provenant des :		
Titres	1'786	876
Devises	47'162	-185
Matières premières/métaux précieux	-41'026	14'858
Total du résultat des opérations de négoce	7'922	15'549
<i>- dont provenant de l'option de la juste valeur</i>		
• <i>dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs</i>	312	2'287
• <i>dont provenant de l'option de la juste valeur sur les engagements</i>	-	-
	312	2'287

5.2 Indication de produits de refinancement significatifs dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes » ainsi que des intérêts négatifs significatifs (en milliers de CHF)

Produits de refinancement significatifs dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes »
Le produit des intérêts et des escomptes n'est pas crédité des coûts de refinancement des opérations de négoce.

Intérêts négatifs significatifs	2016	2015
Intérêts négatifs concernant les opérations actives (réduction du produit des intérêts et des escomptes)	-3'046	-2'067
Intérêts négatifs concernant les opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	611	554

5.3 Répartition des charges personnel (en milliers de CHF)

	2016	2015
Appointements (jetons de présence et indemnités fixés aux organes de la Banque, appointements et allocations supplémentaires)	24'711	23'240
Prestations sociales	1'467	1'227
Contributions au fonds de prévoyance en faveur du personnel	2'303	2'222
Assurances pour le personnel	365	264
Frais de formation professionnelle	221	104
Autres charges de personnel	1'452	1'069
Total des charges de personnel	30'519	28'126

5.4 Répartition des autres charges d'exploitation
(en milliers de CHF)

	2016	2015
Coût des locaux	2'912	2'471
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	6'406	6'748
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	388	239
Honoraires professionnels	1'672	2'011
Honoraires des sociétés d'audit	694	720
- <i>dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel</i>	616	630
- <i>dont pour d'autres prestations de service</i>	78	90
Frais de voyages et représentation	1'043	799
Coûts liés à divers projets	1'195	1'065
Impôts indirects	51	206
Autres charges d'exploitation	1'244	1'404
Total des autres charges d'exploitation	15'605	15'663

5.5 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et provisions libérées

Pertes significatives

La maison mère a refacturé une perte opérationnelle de KCHF 522 à la Banque. La Banque a enregistré une autre perte significative au cours de l'exercice, pour un montant de KCHF 138, suite à la mauvaise exécution d'une transaction de bourse.

Produits extraordinaires

Les produits extraordinaires sont essentiellement composés d'un remboursement d'impôt de KCHF 582 lié à la vente de l'immeuble détenu par l'ex-BDG dans le canton de Neuchâtel en 2011, ainsi que d'un remboursement du groupe Valartis suite à l'appel formel aux garanties prévues par le contrat de cession d'actions pour un montant de KCHF 400. Nous renvoyons également au commentaire ci-dessous relatif aux dissolutions significatives de réserves latentes.

Charges extraordinaires

Les charges extraordinaires concernent principalement une charge de KCHF 331 liée au contrôle TVA des 5 exercices précédents.

Dissolutions significatives de réserves latentes

La Banque a dissout durant l'exercice, pour un montant de KCHF 350, deux provisions considérées comme non économiquement nécessaires lors de l'exercice précédent, reflétées dans les produits extraordinaires.

Réserves pour risques bancaires généraux

La Banque a dissout durant l'exercice, pour un montant de KCHF 1'260, la réserve pour risques bancaires généraux constituée lors de l'exercice précédent et l'a reconstituée en fin d'année, pour un montant de KCHF 760, afin de couvrir d'éventuelles variations de valeur découlant de son activité « Structured Finance ».

Corrections de valeur et provisions libérées

Les variations des provisions et autres corrections de valeurs significatives figurent dans le tableau présentant les correctifs de valeurs et provisions (annexe 3.9).

5.6 Indications et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles au plus à hauteur de la valeur d'acquisition

La Banque n'a procédé à aucune réévaluation de ses participations ou d'immobilisations corporelles au cours de l'exercice 2016 (2015: néant).

5.7 Pertes non réalisées et non enregistrées sur les immobilisations corporelles découlant de l'application de la disposition transitoire relative au principe de l'évaluation individuelle

Les pertes non réalisées et non enregistrées, découlant de l'application de la disposition transitoire reportant au 1^{er} janvier 2020 au plus tard la mise en oeuvre de l'évaluation individuelle, sur les immeubles à l'usage de la Banque s'élèvent à CHF 2.7 millions.

5.8 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition
(en milliers de CHF)

	2016	2015
Charges relatives aux impôts courants sur le revenu et le capital	362	356
Total des impôts	362	356
Taux d'imposition moyen pondéré (en %), sur la base du résultat opérationnel	n/a	n/a

Le Banque n'a pas procédé au calcul du taux d'imposition moyen 2016 et 2015 car elle dispose de pertes reportées fiscalement déductibles pour d'un montant de CHF 61 millions à la fin de l'exercice 2016 (2015 : CHF 83 millions).

Les charges d'impôts sont uniquement relatives aux impôts sur le capital (taux d'environ 0.45%).



KPMG SA
Audit Financial Services Suisse romande
 111 Rue de Lyon
 CH-1203 Genève

Case postale 347
 CH-1211 Genève 13

Téléphone +41 58 249 25 15
 Télécax +41 58 249 25 13
 Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de

Banque Cramer & Cie SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Banque Cramer & Cie SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 46 à 68 du Rapport Annuel) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016, sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Banque Cramer & Cie SA, Genève
*Rapport de l'organe de révision
sur les comptes annuels
à l'Assemblée générale*

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. MOSER'.

Nicolas Moser
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. PRÉBANDIER'.

Raphaël Prébandier
Expert-réviseur agréé

Genève, le 21 avril 2017

Annexe :

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat, de l'état des capitaux propres et de l'annexe

Exigences de publication liées aux fonds propres et à la liquidité

Présentation des fonds propres pris en compte (en milliers de CHF)

	31.12.2016	31.12.2015
Fonds propres de base durs (CET1)	54'958	53'079
Fonds propres complémentaires (T2)	2'426	2'291
Total des fonds propres pris en compte	57'384	55'370
- dont <i>fonds propres de base (T1)</i>	54'958	53'079

Présentation des fonds propres minimaux nécessaires (en milliers de CHF)

	31.12.2016	31.12.2015
Total des fonds propres minimaux	27'574	31'355
Positions pondérées en fonction des risques	344'675	391'938

Ratios de fonds propres (en % des positions pondérées en fonction des risques)

	31.12.2016	31.12.2015
Ratio CET1	15.94	13.54
Ratio T1	15.94	13.54
Ratio des fonds propres globaux	16.65	14.13
Volant anticyclique des fonds propres	0.39	0.27
Ratio-cible CET1 selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	7.79	7.67
Ratio-cible T1 selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	9.39	9.27
Ratio-cible global de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	11.59	11.47

Ratio de levier (en milliers de CHF)

	31.12.2016	31.12.2015
Exposition globale soumise au ratio de levier	1'568'833	2'161'749
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	3.50	2.46

Exigences de liquidités (en milliers de CHF)

	Q4 2016	Q3 2016	Q2 2016	Q1 2016
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité	482'752	461'817	531'095	623'529
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie	338'359	353'828	425'748	503'250
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %)	142.67	130.52	124.74	123.90

Genève (siège)
Avenue de Miremont 22
CH-1206 Genève
T +41 58 218 60 00

Lausanne
Avenue du Théâtre 14
CH-1002 Lausanne
T +41 21 341 85 11

Lugano
Riva Caccia 1
CH-6900 Lugano
T +41 58 218 68 68

Zurich
Sihlstrasse 24
CH-8001 Zurich
T +41 43 336 81 11

www.banquecramer.ch
info@banquecramer.ch

